débarquement américain au Liban, à participer à la Commission d'enquête au Laos, à jouer le rôle que l'on sait au Congo, à remettre toujours à plus tard la reconnaissance de la Chine Populaire.

Cette politique est en contradiction avec les données réelles de la situation mondiale actuelle, en contradiction avec l'essor grandissant des forces de liberté et de paix, avec le courant neutraliste des pays nouvellement indépendants.

La politique pro occidentale ne permet pas à notre pays de jouer le rôle qui lui revient dans le concert des forces progressistes mondiales. Au contraire, les impérialistes peuvent en tirer avantage, comme ce fut le cas lors de la crise congolaise.

Cette politique est en contradiction avec les intérêts mêmes de la Tunisie. Elle a privé notre pays des nouvelles possibilités d'aide pour son développement économique et culturel. Elle l'isole de ses véritables amis dans le monde. Les événements tragiques de Bizerte ont révélé tous les dangers d'une telle politique ; ils ont montré de quel côté étaient nos amis et de quel côté étaient nos ennemis et leurs complices. Il a fallu ces événements pour que la Tunisie participe à la Conférence de Belgrade, aux côtés des Etats non engagés. Mais, même après cette expérience douloureuse, la Tunisie reste éloignée des Etats africains de la Conférence de Casablanca et continue à se ranger aux côtés des Etats de l'Afrique dite modérée. Certains gouvernants de pays africains dont les attaches avec le néo-colonialisme sont connues se disent "bourguibistes" et utilisent l'orientation du gouvernement tunisien pour justifier leur propre orientation en matière de politique extérieure, et leur opposition au mouvement progressiste africain.

Allant plus loin, certains dirigeants de l'Union générale des Travailleurs Tunisiens (U.G.T.T.) qui sont en même temps membres de la direction du parti gouvernemental, se mettent ouvertement au service de la C.I.S.L., cette prétendue "Confédération internationale des syndicats libres" qui sert de paravent à la pénétration du néo-colonialisme en Afrique. Tournant complètement le dos à la solidarité réelle des travailleurs africains qui s'est concrétisée lors de la Conférence syndicale de Casablanca, par la formation d'une Fédération Syndicale pan-africaine autonome, ils se sont faits les promoteurs de la Conférence syndicale de Dakar. Ils ont participé à la création d'une organisation de division, inféodée à la C.I.S.L. et prétendant combattre à la fois l'impérialisme et le communisme, ce qui n'a d'autre sens que de jeter la confusion et de détourner les travailleurs africains du véritable combat anti-impérialiste.

- -

III.- LES RAPPORTS DE CLASSES DANS LA SOCIETE TUNISIENNE.

La politique contradictoire suivie par le gouvernement tunisien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et qui procède de ce que l'on appelle le "bourguibisme" recouvre, en réalité, des positions de classe. Ce sont les positions d'une bourgeoisie nationale tunisienne qui a ses caractéristiques particulières en plus de celles qu'elle partage avec les bourgeoisies nationales des autres pays nouvellement indépendants.

Comme on le sait, l'indépendance a été le résultat d'une lutte nationale à laquelle prit part l'ensemble du peuple, sans distinction de classes sociales. Ouvriers, paysans, jeunes, ont supporté le poids de cette lutte et ont consenti les plus grands sacrifices. Il y eut un front national de fait, opposé à l'impérialisme, et englobant ouvriers et paysans, propriétaires et commerçants, jeunes intellectuels et bourgeois patriotes.

A.- La bourgeoisie nationale et son rôle.

La bourgeoisie nationale, représentée par le parti Néo-Destour, a pu, du fait qu'elle luttait contre l'impérialisme, entraîner derrière elle toutes les forces patriotiques sans distinction de classes, et jouer le rôle dirigeant dans le mouvement national. C'est ce qui lui valut d'acquérir de l'autorité et de se présenter comme l'unique candidat au pouvoir, lorsque le mouvement populaire s'accrut et renforça sa lutte, lorsque, dans des conditions nationales et internationales favorables, ce mouvement devint assez puissant pour renverser le régime de protectorat et détruire le pouvoir colonialiste. Une fois l'indépendance acquise, la bourgeoisie nationale parvint, avec l'appui des masses populaires, à liquider le pouvoir semi-féodal des Beys et à concrétiser la souveraineté tunisienne dans le cadre d'un régime républicain.

Mais une fois arrivée au pouvoir, la bourgeoisie nationale ne tarda pas à mettre en avant ses intérêts égoïstes de classe. L'aspect négatif de son rôle double prit peu à peu un caractère dominant. Ce rôle double de la bourgeoisie tunisienne est un fait dicté par la réalité sociale du pays, par les caractéristiques de cette bourgeoisie elle-même, par la place qu'elle occupe dans la société tunisienne.

C'est une classe sociale qui s'est hissée au pouvoir, alors qu'elle n'avait pas d'assises économiques valables. Le régime colonial l'avait confinée dans des secteurs économiques limités. Sa part dans les entreprises existantes était, à l'époque, très minime. Sur les 290 entreprises de plus de 50 ouvriers, dénombrées en 1955, 33 seulement appartenaient à des Tunisiens. La bourgeoisie nationale investissait surtout dans l'agriculture, le commerce et les spéculations immobilières.

Une fois au pouvoir, elle chercha à se donner la base économique qui lui faisait défaut, mais elle s'engagea dans une toute autre voie que celle de la lutte pour une véritable indépendance économique.

La tendance au compromis avec le néo-colonialisme.

Une lutte conséquente pour l'indépendance économique et le développement de l'économie tunisienne aurait nécessité, pour la bourgeoisie tunisienne, de faire appel au concours actif des masses populaires et de s'appuyer résolument sur les forces anti-impérialistes dans le monde.

Son idéologie de classe qui s'exprime dans le "bourguibisme" , l'empêche de s'orienter en ce sens et de s'engager sur le chemin du neutralisme positif que d'autres bourgeoisies nationales empruntèrent, à la suite de l'aggravation de leurs contradictions avec l'impérialisme. Au contraire, elle croit pouvoir tirer profit indirectement de la nouvelle disposition des forces internationales, régler ses problèmes avec l'impérialisme, tout en restant en dehors du courant neutraliste et en s'opposant même à ce courant. Conscients de l'intérêt politique que les néo-colonialistes pouvaient trouver à cette orientation, ses dirigeants en ont conçu l'illusion que la Tunisie pouvait compter sur l'aide américaine, sur l'aide des capitalistes ouest-allemands ou autres. Certaines couches de la bourgeoisie nationale voient dans une telle aide la possibilité de développer leurs propres affaires. D'autres manifestent même des dispositions à jouer le rôle d'intermédiaires (compradores), se contentant des miettes que leur procureraient les relations avec tel ou tel groupe de capitalistes étrangers.

Au fur et à mesure que sont réglés les problèmes intéressant l'indépendance politique, une telle tendance pourrait s'étendre même aux capitalistes français qui détiennent encore d'importantes richesses du pays.

La politique extérieure pro-occidentale, conçue à l'initiative du président BOURGUIBA, constitue, à son tour, un frein aux changements d'orientation que nécessite l'expérience, comme ce fut le cas après la tragédie de Bizerte. Elle empêche, en définitive, notre pays d'utiliser pleinement toutes les possibilités nouvelles qu'offre la situation mondiale pour un développement économique réel.

C'est ainsi que pour des raisons économiques (bourgeoisie essentiellement commerçante et agrarienne) et idéologiques, la tendance dominante manifestée par la bourgeoisie nationale au pouvoir a été et reste de composer avec le néo-colonialisme.

Bourgeoisie nationale et développement économique.

Certes, dès les premières années de l'indépendance, le gouvernement issu de la bourgeoisie nationale écarta ou limita, dans leur développement, les anciens éléments bourgeois qui avaient prospéré à l'ombre du régime colonial et s'étaient plus ou moins compromis avec ce régime, même si certains d'entre eux s'étaient mis à jouer double jeu au cours des dernières luttes populaires. D'autre part, des entreprises autrefois gérées par des sociétés capitalistes françaises, comme les chemins de fer, les tramways, les services concédés (l'électricité, l'eau et le gaz) la Compagnie des phosphates de Sfax-Gafsa, furent transformées en entreprises d'Etat ou en entreprises mixtes.

Mais, concevant le développement économique dans les limites de son avidité à s'enrichir au plus vite, la bourgeoisie nationale opta d'abord pour le libéralisme économique fondé sur le respect sacro-saint de la propriété et de l'entreprise privée.

Dans le cadre de cette option, la "tunisification" n'a eu pour effet que de permettre à certains éléments entreprenants de se substituer à des capitalistes étrangers dans certaines branches de l'économie. Ainsi, des Tunisiens riches rachetèrent des terres de colons français. De plus, des terres rachetées aux colons français pour le compte du domaine de l'Etat ont été louées, en partie, à des particuliers. La bourgeoisie nationale, bourgeoisie moyenne au départ, se développa ; de nouvelles couches de privilégiés naquirent et rejoignirent celles qui étaient déjà en ligne et qui consolidèrent leurs positions à la faveur de l'indépendance.

Cependant, la bourgeoisie nationale n'a pas imprimé à l'économie du pays un développement nouveau. Elle a continué à se développer essentiellement comme bourgeoisie agrarienne et commerçante. Les anciens propriétaires terriens agrandirent leurs exploitations ; d'autres acquirent des terres et devinrent des exploitants capitalistes dans l'agriculture. La plupart des capitalistes nationaux se lancèrent vers les spéculations immobilières et les affaires commerciales qui absorbèrent, selon un rapport de la Banque Centrale, 80% des investissements en 1959. Ceux qui se sont orientés vers l'industrie se cantonnent dans des branches mineures, comme par exemple les industries alimentaires, la chaussure ou quelques ateliers de tissage.

L'option pour la libéralisme économique a sans doute permis à certains éléments de s'enrichir et de grossir le volume de leurs affaires. Mais elle n'a pas pour autant donné à l'ensemble de la bourgeoisie nationale une base économique sérieuse. Elle n'a pas, à plus forte raison, apporté de solution valable aux problèmes posés par le développement économique du pays. Son échec devint patent ; la pression des événements et celle des masses imposèrent la recherche d'une autre voie.

page 5 Col 2

Dès 1961, le gouvernement tunisien, comme les gouvernements d'autres pays nouvellement indépendants, finit par opter pour une économie planifiée. Cette nouvelle option constitue en elle-même un progrès.

Le plan proposé trace des objectifs qui sont généralement bons. Il laisse prévoir, en particulier, le développement d'un secteur industriel d'Etat et promet l'élévation de la moyenne des revenus les plus bas. Mais il ne s'appuie pas sur une réforme profonde des structures existantes ; c'est ainsi qu'il rejette la réforme agraire et la nationalisation du commerce extérieur et de gros. De ce fait, ses objectifs deviennent illusoires. Ce plan reflète une tendance réformiste qui existait déjà chez certains éléments petits-bourgeois et qui, sous la pression des événements et par suite de l'échec de la politique libéraliste, a gagné du terrain jusqu'à devenir la doctrine officielle du Néo-Destour. Comme tous les réformistes, les tenants de cette tendance s'efforcent de présenter leur planification comme une planification socialiste, pour semer des illusions parmi les masses populaires. Ils voudraient cacher que leur plan, malgré tout ce qu'il comporte comme progrès par rapport à la politique libéraliste, constitue essentiellement une nouvelle tentative pour mettre de l'ordre dans les affaires économiques, en vue de donner une base économique à long terme à la bourgeoisie nationale en tant que classe et de consolider son ascendant politique, en utilisant au mieux l'appareil de l'Etat.

Si ce plan rencontre une opposition parmi certains éléments de la bourgeoisie nationale elle-même, c'est que ceux qui ont goûté aux profits faciles de la libre entreprise ne veulent même pas entendre parler de plan. Ils voudraient continuer à faire de bonnes petites affaires à la mesure de leurs intérêts immédiats, au risque de compromettre les intérêts fondamentaux de la bourgeoisie nationale en tant que classe.

Le Néo-Destour, expression politique de la bourgeoisie nationale.

La bourgeoisie nationale trouve son expression politique dans un parti, le Néo-Destour qui a dirigé la lutte pour l'indépendance.

Ce parti se présente apparemment comme une organisation des masses populaires dans leur ensemble. Il compte, en effet, parmi ses adhérents, non seulement des éléments venus de la bourgeoisie nationale et de la petite bourgeoisie, mais aussi des ouvriers et des paysans. Ses dirigeants et ses cadres, en particulier le président BOURGUIBA , sont souvent issus de la petite bourgeoisie intellectuelle.

Mais son orientation fondamentale, camouflée derrière la

négation de la réalité des classes sociales, est, quant au fond, une orientation conforme aux intérêts de classe de la bourgeoisie nationale. Ce caractère est apparu encore plus depuis la prise du pouvoir, dans ses structures et ses méthodes.

Certes, les masses populaires qui constituent la majorité des adhérents du Néo-Destour créent en son sein un courant particulier. Les dirigeants en tiennent compte, mais sans jamais lui céder, au point de remettre en question les privilèges de la bourgeoisie nationale. Lorsqu'ils se heurtent à ce courant. ils sont obligés de lui faire des concessions. Mais ce sont, le plus souvent, des concessions formelles, parfois même démagogiques.

Il en est ainsi actuellement dans le domaine économique et social : des promesses sont faites, de grandes idées sont mises en circulation, y compris celle du socialisme destourien, des réalisations partielles et fragmentaires sont montées en épingle, mais la situation des larges masses ne bénéficie pas des changements attendus.

Le souci majeur du Néo-Destour a toujours été et demeure, de limiter d'une manière ou d'une autre, l'activité politique indépendante des masses populaires.

Déjà au temps de la lutte contre le régime du protectorat, la bourgeoisie nationale, par l'intermédiaire du Néo-Destour, a déployé de grands efforts pour s'assurer la direction des syndicats ouvriers et des autres organisations populaires, voulant à tout prix empêcher la classe ouvrière et la paysannerie pauvre de s'organiser de façon indépendante.

Au lendemain de l'indépendance, ces efforts furent accrus. La bourgeoisie nationale s'attaqua ouvertement aux avantages acquis par la classe ouvrière et les autres couches laborieuses durant les années de lutte anti-colonialiste. Des manoeuvres de division suivie d'une réunification au sommet sur intervention directe du gouvernement ont abouti à l'affaiblissement du mouvement syndical ouvrier, à la limitation de son rôle au service des travailleurs et de tout le peuple. La Centrale syndicale (U.G.T.T.) a été transformée en une organisation bureaucratique dont les dirigeants se sont assignés la tâche de freiner l'élan de la classe ouvrière et d'étouffer ses revendications les plus légitimes et ses aspirations les plus profondes.

D'autres organisations ont également perdu leur caractère d'organisation de masse pour devenir des organisations étrangères à ceux qu'elles sont censées défendre. Il en est ainsi de l'Union Nationale de l'Agriculture (U.N.A.T.), dirigée par de gros propriétaires terriens, des paysans riches ou des bureaucrates à leur service ; il en est ainsi encore de l'Union pour le Commerce et l'Industrie, dont les dirigeants sont devenus des hommes d'af-

faires en vue. L'Union Générale des Etudiants Tunisiens (U.G.E.T.) elle-même est l'objet de pressions continuelles destinées à la mettre au pas.

Toutes ces organisations sont placées sous la direction du Néo-Destour. C'est ainsi que ce parti s'est réservé une sorte de monopole politique et que la liberté d'association devient plus formelle que réelle, comme d'ailleurs les autres libertés et droits inscrits dans la Constitution de la République. La théorie de "L'Union Nationale" invoquée pour justifier cet état de fait, ne signifie pas la recherche d'une alliance démocratique de toutes les classes sociales nationales pour des objectifs communs et dans le respect des intérêts légitimes particuliers à chacune d'elles. Elle procède, au contraire, de la négation de la réalité des classes sociales pour justifier une fusion sans principes au sein d'un parti unique, celui de la bourgeoisie nationale.

Le manque d'homogénéité de la bourgeoisie nationale, la diversité de ses couches, se reflètent également à l'intérieur même du Néo-Destour par une diversité de tendances. Mais la direction du Néo-Destour, et plus exactement le président BOURGUIBA, maintiennent ces tendances dans les limites de l'intérêt général de l'ensemble de la bourgeoisie nationale en tant que classe. Toutefois, même s'il parvient encore à garder sa structure de parti unique de la bourgeoisie nationale, le Néo-Destour n'est pas à l'abri des luttes de clans qui n'occupent pas tous la même position en son sein. Sans que l'on puisse encore parler de différenciation bien marquée, on peut cependant noter qu'à la suite de la crise de Bizerte, et à l'occasion des discussions sur le développement économique, les luttes de clans se sont singulièrement accentuées. L'exclusion d'un membre connu du Bureau Politique du Néo-Destour a fait éclater au grand jour le caractère nouveau de ces luttes internes.

On peut prévoir que la politique du Néo-Destour au service de la bourgeoisie nationale se heurtera à des contradictions toujours accrues, non seulement celles qui opposent les diverses couches de la bourgeoisie nationale elle-même, mais encore et surtout celles qui opposent cette classe aux autres classes sociales de la nation. Des éléments avancés qui existent dans ce parti peuvent, dans des conditions déterminées, se montrer plus ou moins sensibles aux exigences de la situation et se ranger aux côtés des masses populaires sur tel ou tel problème.

Conclusion :

Limites de la bourgeoisie nationale.

..."De l'analyse de la bourgeoisie nationale, on peut retenir les conclusions suivantes :

1°-L'aspect négatif du rôle de la bourgeoisie nationale est devenu dominant dans ses positions et ses actes, depuis

qu'elle a pris en main le pouvoir et qu'elle s'est employée à mettre en avant ses intérêts égoïstes de classe, tout en s'efforçant de faire croire aux masses populaires que ce sont là les intérêts de toute la nation ;

2°- Cependant, l'aspect positif de son rôle, même s'il s'amenuise, n'est pas terminé tant que des contradictions l'opposent à l'impérialisme et que ses intérêts la conduisent à entrer en conflit avec l'impérialisme dans tel ou tel domaine, politique ou économique ;

3°- Le problème posé aujourd'hui n'est pas celui de la liquidation de la bourgeoisie nationale en tant que classe, mais celui de faire cesser le monopole politique qu'elle s'est assurée dans la direction de toutes les affaires, par l'intermédiaire de son parti, le Néo-Destour.

Jusqu'ici, la bourgeoisie nationale s'est imposée comme dirigeant exclusif de l'ensemble du mouvement national. Mais depuis qu'elle est au pouvoir, elle donne de plus en plus la mesure de ses limites et de ses faiblesses. Son rôle est limité par les limites mêmes de ses intérêts égoïstes de classe et son idéologie de classe.

L'expérience a montré que cette direction exclusive nuit aux intérêts du peuple et au progrès du pays. Elle freine le développement du mouvement populaire et l'empêche d'aller jusqu'au bout de la révolution nationale et démocratique.

L'expérience a montré également que la solution des problèmes posés nécessite l'intervention d'autres forces nationales et leur participation effective aux affaires de la nation. Elle exige, en particulier, que la classe ouvrière et la paysannerie pauvre renforcent leur organisation indépendante et jouent un rôle plus actif dans la vie politique du pays.

2°/ Situation de la classe ouvrière tunisienne.

En raison de l'état sous-développé de l'économie du pays, la classe ouvrière tunisienne est restée peu nombreuse relativement à l'ensemble de la population. On compte actuellement 157000 ouvriers environ dans l'industrie, dont 27.000 dans le bâtiment et près de 15.000 dans les mines. De plus, en dehors de quelques centres miniers importants (mines du Sfax-Gafsa, M'dilla et Djérissa), la classe ouvrière tunisienne n'est pas concentrée dans des entreprises industrielles de grande dimension. Le régime colonial lui a laissé en héritage un niveau culturel peu élevé et un manque de qualification professionnelle ; elle compte un grand nombre de manoeuvres sans spécialité. Depuis l'indépendance, sa composition a toutefois subi quelques changements : d'anciens ouvriers ont accédé, dans leurs entreprises, à des postes plus élevés; des jeunes sortis des écoles professionnelles et des centres d'apprentissage, ont trouvé place dans différentes branches de l'industrie, comme par exemple dans les ateliers des chemins de fer. Cependant,

fait que la même oligarchie financière étrangère s'accapare à elle seule des principaux moyens de production industrielle, la prospection et l'exploitation minière, les transports, les assurances, le crédit et les moyens d'investissement qu'une orientation coloniale du capital au Maroc dirige toujours vers les secteurs de rentabilité rapide et forte.

La colonisation européenne détient pour sa part un million d'hectares environ soit près de 20 % de l'ensemble des terres cultivées au Maroc. Mais la production agricole est plutôt orientée vers l'exportation avec comme corollaire le rapatriement des bénéfices en métropole. Les fermiers européens qui disposent de grandes facilités de trésorerie ainsi que de tous les moyens indispensables à une mécanisation agraire ne peuvent même pas se prévaloir aujourd'hui, pas plus qu'hier, du rôle d'avant-garde qu'ils seraient théoriquement susceptibles de jouer dans l'évolution de l'agriculture nationale. En effet, la colonisation agraire est si intimement liée au fait colonial qu'elle joue dans l'économie rurale le même rôle que joue les grands monopoles étrangers dans l'économie industrielle et commerciale.

Prises donc sous le double aspect rural et urbain, les structures coloniales de notre économie sont génératrices de prolétarisation massive et de déséquilibres sociaux profonds. Le chômage, avec ses deux formes visibles et invisibles sévit dangereusement au Maroc et paralyse les énergies créatrices des masses populaires. Des chiffres émanant des services gouvernementaux, il découle que la population actuelle en milieu rural ne travaille que 80 jours en moyenne par an et par personne, et ne réalise le plein emploi en agriculture qu'à concurrence de 33 %.

La misère a atteint dans les grandes agglomérations suburbaines les proportions inquiétantes que l'on connaît. Le blé américain ne pourrait rien devant le fait tragique qu'un homme sur deux manque de travail.

En réalité le fait colonial qui marque si profondément nos structures, a créé au Maroc une sorte d'exterritorialité pour sa production au profit d'une économie et à l'usage d'une colonie étrangère. Le succès de son entreprise est si grand qu'au moment où le revenu annuel moyen en France était de 295.000 anciens francs, le revenu moyen d'un européen au Maroc s'élevait à 590.000 francs.

En effet, de quelques manière qu'on agence les pièces sur l'échiquier, l'économie coloniale ne saurait se départir de son caractère sui generis à la fois incomplet et dépendant. Si elle se transformait en une économie indépendante et se généralisait pour s'étendre à la nation tout entière, elle se serait détruite. Mais dans le cadre des structures coloniales de l'économie, les gouvernements nationaux quelle que soit leur prétention subjective ou la puissance de leur verbe ne pourraient effectivement jouer que le rôle de gérant du patrimoine colonial.

b) Les féodaux

Les féodaux n'aiment pas du tout qu'on parle d'eux; non point

par excès de modestie mais surtout parce qu'ils ont à présent une nette conscience de leur caractère parasitaire et handicapant dans la société marocaine d'aujourd'hui.

Le régime colonial qui avait fait des féodaux ses chiens de garde particulièrement dans le sud du pays, a renforcé la féodalité tout en détruisant involontairement sa créance. L'implantation capitaliste, l'éveil de la bourgeoisie nationale aux idées modernes, ainsi que le régime colonial, ont fini par faire nettement ressortir le caractère irrémédiablement rétrograde de la féodalité marocaine. Les masses populaires ne sont pas près d'oublier qu'à l'égard du patriote en lutte armée contre le colonialisme, bon nombre de féodaux se comportaient en vulgaires tortionnaires (Casablanca 1954). Mais si, dans les circonstances actuelles, les cadres féodaux sont relativement disloqués, les moyens dont ils continuent à disposer en milieu rural ne s'en trouvent pas pour autant diminués. Nombreux sont ceux parmi eux qui amorcent une certaine évolution aujourd'hui en adhérant à des mouvements politiques dont ils deviennent immédiatement les dirigeants locaux, les bailleurs de fonds, ou les deux à la fois. En réalité c'est une façon comme une autre de rappeler à la clientèle agrarienne la continuité du pouvoir et la solidité des structures. Parfois, les mêmes hommes joignent judicieusement à leur qualité de membres d'un mouvement politique, celle de représentants à un titre quelconque de l'autorité gouvernementale.

A vrai dire, tant par les intérêts qu'elle représente, que par le rôle socio-politique qu'elle joue, la féodalité au Maroc grève d'une hypothèque très lourde l'évolution dans les campagnes et renforce les vieilles structures.

Malheureusement les statistiques précises nous font généralement défaut pour pouvoir nous faire exactement une idée de ce que serait l'importance de la carte foncière des féodaux ainsi que celle de la bourgeoisie terrienne montante. Toutefois, la commission de l'agriculture du plan quinquennal estime que près de 60 % de la population rurale ne possède pas une parcelle de terre. Il se trouve parfois que la presque totalité de la terre qui normalement aurait dû constituer un gagne-pain de la population d'une localité donnée, soit une propriété privée d'un féodal ou d'un groupe de ses héritiers.

c - La bourgeoisie nationale

On estime à 1/20 de la population le nombre de bourgeois au Maroc. Mais que ce chiffre soit un peu supérieur ou un peu inférieur à la réalité, celà ne pourrait avoir d'importance, car l'importance de la bourgeoisie nationale est d'ordre plutôt qualificatif. Le sous-prolétariat des villes - artisans, en ruine, campagnards émigrés, constituent une classe nombreuse et littéralement écrasée par le fait colonial. Leur effectif augmente constamment, sans que puisse augmenter pour autant celui de la bourgeoisie nationale.

Contrairement à la bourgeoisie africaine, artificiellement créée

ces derniers temps par le colonialisme européen, la bourgeoisie marocaine tout comme celle des différents pays du Maghreb, a des traditions millénaires plusieurs fois altérées par des apports extérieurs.

Sur le plan quantitatif, l'importance numérique ne doit pas nous tromper. La bourgeoisie nationale, en effet, constitue au point de vue des richesses individuelles, une pyramide dont le sommet ne dépasse guère quelques dizaines. Ce n'est pas un abus, c'est une morale. Même notre système national de rémunération est basé sur cette logique, puisqu'il varie entre un salaire mensuel moins de 10.000 Fr et un traitement individuel qui dépasse un million par mois sans compter les facilités et avantages. Le capital étranger, à orientation coloniale, procède également du même principe par rapport à la bourgeoisie nationale.

Cette dernière, traditionnellement partagée entre ses spéculations foncières et ses activités mercantiles prend, depuis l'indépendance, un nouveau départ en vue de s'assurer, dans toute la mesure du possible, des positions personnelles plus avantageuses au sein des rouages économiques du pays, mais avec l'appui et suivant les directives des intérêts étrangers dominants.

L'hostilité violente mais généralement sincère, d'une grande partie de la bourgeoisie marocaine au principe de décrochage du franc marocain d'avec le franc français en 1959, l'attitude favorable, aujourd'hui, de cette même bourgeoisie à l'égard de l'adhésion du Maroc au marché commun européen, sont l'expression objective d'un certain nombre d'impératifs économiques, et l'indice d'une solidarité d'intérêts mais dans le cadre d'une économie nationale qui demeure très profondément marquée et dominée par fait colonial.

De son côté, la bourgeoisie terrienne, évaluée à deux mille exploitants, contrôle à présent, selon les techniques modernes de culture, 400.000 hectares environ. Elle nourrit l'espoir de pouvoir supplanter un jour très proche, la colonisation européenne. Elle s'oppose d'ores et déjà à l'idée d'une réelle réforme agraire qui parte d'une révision générale des structures, des modes de production et de rapports humains. Elle se montre hostile à toute politique qui accorderait aux travailleurs agricoles de modestes avantages sociaux conformément à la législation en vigueur.

Quoiqu'il en soit, la grande bourgeoisie marocaine est condamnée à jouer au sein de l'économie coloniale implantée au Maroc, un rôle d'auxiliaire au service des monopoles étrangers. Une telle situation est grave de conséquences. Ce n'est pas un simple hasard que la présidence du comité des agrumes et primeurs de la zone franc ait échu précisément à un représentant de la bourgeoisie agraire marocaine dont la quote-part dans la production ne le destinait nullement à cet honneur, mais il ne serait pas étonnant, les choses étant ce qu'elles sont, que la bourgeoisie nationale au Maroc se détachât définitivement des masses populaires de plus en plus prolétarisées, et ignorât ou méprisât leurs aspirations à une vie meilleure. C'est la voie déjà tracée par les républiques latino-américaines, par les bourgeois de Tchan-Kai-Cheik, de Sygman Rhee, de Diem ou de Noury Saïd.

Si les structures du Maroc profondément dominées par le fait colonial bloquent les voies de l'évolution et du progrès de la société marocaine, la bourgeoisie, elle, peut finir par se faire admettre dans le secteur européen de prospérité, mais le peuple marocain, dans sa majorité, s'enfoncerait encore dans la dégradation et la misère.

Il est à noter qu'au moment où l'oligarchie financière coloniale jette l'appât à la bourgeoisie marocaine pour l'attirer aux abords de son festin, elle lui lance en même temps comme un défi que pour la suppression totale de la misère au Maroc il faut que le Maroc investisse mille milliards de francs chaque année, pendant une période de cinq ans. Car, dit-elle, les normes modernes de notre technologie sont telles que la création d'un seul emploi nouveau nécessite un investissement net d'au moins deux millions de francs.

Celà donne à la bourgeoisie marocaine froid au dos. Mais, au risque de se faire passer pour des agents locaux du néo-colonialisme, elle ne refuse pas pour autant le paradis cellulaire.

Par contre, si de temps en temps des européens, à la faveur du régime colonial, faisaient preuve d'un certain esprit pionnier, une partie de la bourgeoisie marocaine, dans l'état actuel des choses, fait plutôt preuve d'un esprit jouisseur, mercantiliste et raide.

B - Les forces sociales en présence :

Le peuple marocain est un peuple vigoureux et très jeune. 5 % seulement de ses habitants ont plus de 60 ans et les jeunes de moins de 20 ans forment la moitié de la population marocaine dont le nombre augmente chaque année de 200.000 unités environ.

La résistance armée contre le régime colonial au Maroc était une puissante démonstration historique qui donne la mesure de ce que pourrait faire un peuple vigoureusement jeune au moment où il serait brutalement et tragiquement placé en face de ses responsabilités.

Une autre oeuvre des plus lumineuses, des plus gigantesques et des plus durables a été également réalisée grâce au dynamisme, à l'esprit d'initiative, au sens de l'organisation qui constituent les caractères dominants de nos masses. Cette oeuvre c'est l'organisation de la classe ouvrière marocaine au sein de notre glorieuse, de notre puissante Union Marocaine du Travail, avant-garde des masses populaires dans le pays et garante de leur orientation dans le sens de l'Histoire.

Mais, il est significatif que ces deux grandes réalisations de nos jeunes masses populaires, lesquelles ont rendu possible le regroupement des force vives du pays au sein de l'Union Nationale des Forces Populaires, n'étaient toutes les deux que l'expression authentique d'un mouvement de défense déclenché par les masses contre les forces colonialistes et l'exploitation patronale.

3) A travers les grands thèmes d'un débat national aussi exceptionnellement important dans les circonstances que nous traversons nous apportons à la vie politique au Maroc une contribution positive dans le sens de l'affirmation responsable et le choix délibéré. Ce faisant nous empêcherons avec une lucidité ferme que les objectifs dont la réalisation conditionne même la promotion de nos masses ne s'enlisent dans des débats gratuits ou des querelles de personnes.

4) Mais un tel travail de conception et d'analyse répond d'abord et avant tout à un impératif absolu et intérieur au mouvement, celui d'aider nos militants d'une part, à s'élever au niveau de leur tâche réelle, d'autre part, à se libérer de leur terrible et épuisant "complexe congolais" si particulièrement préjudiciable à la cohésion de leurs activités.

Un mouvement de masses qui repose sur des bases objectives de la société ne doit pas avoir peur de la vérité mais s'il ne sent pas encore le courage moral de faire publiquement son autocritique ce ne serait que parce qu'il n'arrive pas encore à s'affirmer en tant qu'expression objective d'un mouvement de l'histoire.

DES OPTIONS FONDAMENTALES

La juxtaposition dans un pays sous-développé, de deux types d'économie, l'un puissamment développé et l'autre archaïque; de deux types de société, l'un occidental et l'autre traditionnel, constitue une contradiction dominante que l'orientation coloniale du capital dans ce même pays sous-développé rend absolument insoluble dans un seul et même type de société, prospère, harmonisé et entièrement transformé. Ce n'est pas en gonflant le secteur européen de prospérité, en multipliant ses entreprises industrielles et commerciales, en augmentant le volume de ses investissements, que nous pourrions changer sa nature et couper ses liens de dépendance avec les économies métropolitaines. La prospérité nationale n'est pas et ne peut pas être une somme, une addition. La prospérité nationale dans un pays comme le nôtre ne partirait point d'une ligne d'action qui prendrait sa naissance dans une économie fortement dominée par le fait colonial pour qu'elle débouchât ensuite sur une économie nationale non dépendante et socialement homogène. L'économie coloniale, au contraire, ne change pas, de nature si développée qu'elle soit, sur une ligne droite et continue. En multipliant ses moyens on n'obtient que ces mêmes moyens multipliés. Voilà donc où réside précisément l'importance caractéristique de toute politique économique soi-disant nationale qui, dans un pays sous-développé, se propose d'accomplir les tâches de je ne sais quel programme d'édification économique, sans avoir préalablement transformé les structures coloniales qui faussent profondément le sens de toute politique valable. Les exemples sont nombreux dans les pays du Proche-Orient, d'Afrique et des républiques d'Amérique latine. C'est la raison pour laquelle l'Union Nationale des Forces Populaires considère qu'une POLITIQUE économique valable au Maroc doit nécessairement, sous peine de devenir un instrument de néo-colonialisme, réaliser préalablement la réforme agraire et transformer en général les bases économiques

et sociales du pays. Sans quoi on aura simplement renforcé un système d'exterritorialité économique capitalo-colonial et aggravé les effets tant directs que secondaires du sous-développement dans le pays.

Ce n'est qu'en partant, en conséquence, d'un point de rupture avec les structures coloniales qu'on débloque effectivement les voies pour un nouveau processus d'évolution authentiquement national. Mais ceci ne suffirait nullement. Car, si le nationalisme dans la phase initiale de la lutte des masses populaires contre le colonialisme constitue une idée force et un facteur de progrès, il ne saurait servir de couverture et de prétexte par la suite pour enrichir une poignée d'aventuriers en aggravant les conditions économiques et sociales de ces mêmes masses populaires, en troquant donc une poignée de maîtres étrangers contre une poignée équivalente de seigneurs nationaux, les populations autochtones qui avaient dû payer de leur sang et de leur chair le prix de la liberté n'auraient en définitive, rien changé de leur dégradation sociale et de leur misère habituelle.

Mais cette évolution qui va apparemment d'une prédominance étrangère à une prédominance nationale sur le même secteur techniquement développé de l'économie d'un pays sous-développé n'a jamais pu permettre à une bourgeoisie nationale quelconque de réaliser une hégémonie sans partage, sur les destinées économiques de son pays.

Partout où l'on tourne le regard, en Amérique Latine, en Asie ou en Afrique, on constate que les nouvelles oligarchies financières "indigènes" jouent en effet dans leur propre pays le rôle de fondés de pouvoirs ou de simples représentants des oligarchies financières extérieures. C'est un maximum. Et c'est la raison pour laquelle la bourgeoisie nationale dans les pays du tiers monde a maintenu derrière la façade du pouvoir national les mêmes circuits fermés de la structuration économique coloniale et, en conséquence, les mêmes rapports sociaux établis déjà entre les anciens colonisateurs d'une part, et les masses populaires écrasées de l'autre.

La bourgeoisie nationale subit de ce fait une transformation qualitative. De bourgeoisie structurelle qu'elle était dans la société traditionnelle, elle devient simplement fonctionnelle aujourd'hui sous le double effet de son accession au pouvoir national et de sa dépendance directe des lobies coloniaux et des monopoles étrangers dont elle devient l'alliée et le représentant dans le pays.

En conséquence, l'Union Nationale des Forces Populaires rejette le principe du maintien du secteur capitalo-colonial, de prospérité à circuit fermé, comme elle rejette également et pour les mêmes raisons la substitution totale ou partielle de la bourgeoisie nationale marocaine aux tenants étrangers de notre économie. L'UNFP considère en outre qu'une telle substitution aboutirait pratiquement à une nationalisation de l'exploitation et de la dépendance à l'égard de l'étranger, comme elle aboutirait aussi au renforcement des inégalités et des déséquilibres structuraux au profit de quelques groupes de nationaux mais au détriment des grandes masses exploitées et misérables de secteur traditionnel.

L'UNFP tire la conclusion que l'option capitaliste n'est pas conforme aux intérêts des masses populaires dans les pays sous-développés, et que seule une socialisation des principaux moyens économiques mettrait fin à la dépendance, aux déséquilibres structuraux et à la dégradation sociale et économique des masses.

Une telle socialisation permettrait plus particulièrement au Maroc :

- de se libérer de la dépendance étrangère,
- d'investir son capital humain au profit de la transformation rapide du pays,
- d'avoir une économie répondant mieux aux besoins des masses,
- d'avoir enfin, une économie nationale dont les différentes activités sectorielles seraient rationnellement coordonnées et intégrées suivant les normes et les perspectives de la planification économique et dans l'intérêt de l'ensemble des populations,
- d'offrir aux partenaires étrangers une nouvelle plate-forme de coopération internationalle plus conforme à l'évolution générale du monde et surtout plus apte à asseoir la coopération entre les pays intéressés sur des bases saines et durables.

L'option capitaliste qui ne peut être imposée à notre pays que de l'extérieur, empêcherait le Maroc de faire face aux impératifs précis de son évolution et placerait toujours ses gouvernants dans l'obligation de mentir à leurs peuples, de tromper les masses populaires dégradées et misérables, parce qu'ils ne peuvent jamais leur avouer la cause réelle de leur dégradation et de leur misère.

Il faut souligner à cet égard qu'au Maroc et d'une façon générale dans les pays sous-développés, le passage d'une économie dominée par le fait colonial dans une autre économie socialisée et en conséquence entièrement adaptée aux besoins des masses, ne revêtirait pas le caractère interne d'une lutte de classes, mais plutôt un caractère de conflit international où l'antagonisme des intérêts entre les classes de la même société sous-développée, apparaît donc comme un effet de la domination économique étrangère. C'est l'évidence même pour un pays comme le nôtre où les différentes activités du secteur économique moderne appartiennent à peu près exclusivement aux finances étrangères. Nous avons vu, précédemment que la bourgeoisie nationale dans les pays dominés par les gros intérêts étrangers cesse d'être structurelle dans son propre pays pour devenir simplement fonctionnelle parce que prise dans l'engrenage des gros intérêts internationaux.

Il faut souligner également qu'un programme de socialisation des principaux moyens économiques ne saurait constituer pour le Maroc une simple politique de rechange, et un point de vue d'un parti politique parmi les points de vue des autres partis. Mais au contraire, la seule politique nationale réellement conçue en fonction des intérêts des masses populaires et répondant de façon loyale et efficace aux impératifs de leur promotion.

Mais quelles sont les différentes lignes d'action sur lesquelles reposent les fondements d'une politique conséquente à ce sujet ?

Nous allons les voir un à un par la suite.

LA REFORME AGRAIRE

Il est impossible de tirer les paysans marocains de leur misère dans le cadre des structures agricoles existantes.

Pourtant, un certain cynisme astucieux rejette sur le paysan lui-même la responsabilité de son retard. L'explication est trop naïve évidemment pour être véridique, mais elle sert effectivement de paravent pour escamoter les réels éléments du problème agraire. On établit de cette façon une fausse échelle des valeurs grâce à laquelle le colon européen devient un modèle et assume en cette qualité, dans l'intérêt même du pays, une mission d'avant-garde dans l'agriculture nationale. La bourgeoisie terrienne pour sa part, devrait également mériter de la patrie dans la mesure où elle constitue de plus en plus une réplique authentiquement nationale du colon européen. Mais au diable les masses misérables; la grande masse des fellahs ignards incapables et absolument réfractaires à toute idée de progrès qui symbolise le colon européen dans le pays ! Les plus optimistes font confiance au temps pour une transformation progressive à travers les générations paysannes.

Bon nombre de marocains ont été élevés sur cette base d'appréciation. Les exploiteurs agrariens en font un cheval de bataille mais la réalité est que les misérables paysans (75 % de la population) tournent en rond. Tout espoir d'améliorer leur situation leur étant objectivement interdit, tant que l'on n'opère pas d'abord les changements radicaux de structure.

L'agriculture marocaine est handicapée à la fois par une poussière de micro-propriétés ainsi que par les grands domaines de la féodalité locale et de la colonisation européenne.

Si pour les secteurs de la colonisation européenne le crédit agricole est totalement intégré au système monopolistique de financement du secteur industriel, pour le fellah, au contraire, les moyens dérisoires de crédit subissent les effets généraux de la dégradation des structures traditionnelles et se placent, de surcroît, sous un pouvoir sans dimension, à caractère semi-féodal, avec tout ce que celà implique normalement de népotisme et d'arbitraire.

La population paysanne se trouve ainsi dominée d'en haut par un pouvoir sans autorité, comme sans articulations populaires. Les paysans sont systématiquement exploités quand ils sont exploitables, à tous les stades de la production et de la commercialisation. Ils sont privés - le besoin ne s'en faisant pas sentir impérieusement - de toute formation professionnelle laquelle ne parait pas commandée en effet, par la nécessité absolue d'un développement systématique et rationnel de la production agricole.

Pour la libération de la paysannerie marocaine de cette situation catastrophique qui lui a été faite, et dans laquelle est actuellement maintenue, par la seule volonté de ses exploiteurs, il faut pouvoir mettre en

Lettres, échos des peuples

Bloc-notes du militant

Cette rubrique instituée sur la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous permettra d'un numéro à l'autre de notre revue, de les aider à faire le point de l'actualité et de donner notre avis sur certains événements importants. Suivons donc les divers domaines de la vie tunisienne et maghrébine.

---

2 p. à venir

M. d. Century en retrait

(1)

Importante transformation des Conseils de Gouvernorat.

L'Assemblée Nationale a adopté le 26.12.53 neuf projets de lois intéressant les domaines politique, économique et social.
La plus importante de ces lois est incontestablement celle qui "transforme" les Conseils de Gouvernorat.
Ces transformations répondent selon l'éditorialiste de "L'Action" du 28.12.53 à trois exigences essentielles.

- Celle du Conseil National du Néo Destour de Mars dernier : en effet le Néo Destour "se trouve ainsi cité pour la première fois comme institution officielle participant en tant que telle à l'exercice du pouvoir". Et cela d'une manière d'autant plus significative que le Secrétaire de coordination du Parti devient vice-président du Conseil de Gouvernorat... et "seconde personnalité de la région".
- Celle du Plan : en effet lit-on dans l'Editorial "Intervenant à la veille de l'engagement des travaux préparatoires du 2ème Plan de développement économique, cette intégration entre les cadres de l'Administration et du Parti sera particulièrement bénéfique." et pourrait permettre au Gouverneur de maintenir le dialogue nécessaire avec les citoyens afin d'orienter valablement son action.
- Celle d'une gestion directe et démocratique par le peuple des affaires du pays. En effet cette loi n'intervient-elle pas au moment où selon le même éditorialiste "la participation des forces vives de la nation à l'élaboration et à l'exécution du Plan doit être générale et directe"?

Voilà qui est clair et bien conçu. Une seule question s'impose. L'éditorialiste de l'Action a-t-il lu la loi en question? Sûrement que non car après lecture il aurait sans doute eu le tact (et c'est le moins que l'on puisse dire) d'éviter d'invoquer au moins le dernier de ses trois arguments.
Il aurait sans doute voulu dire que "l'importance de la réforme réside en outre dans le fait qu'elle introduit l'élection comme mode de désignation des membres du Conseil de Gouvernorat." Car lisez plutôt ce fameux texte (l'Action du 27.12.53):

Le Conseil de Gouvernorat est composé de :
- Gouverneur (Président)
- Des membres du Comité de Coordination du Néo-Destour.
- D'un délégué pour chaque organisation nationale, désigné par le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur sur proposition du Gouverneur.
- Des présidents des syndicats municipaux.

Combien même pourrions-nous croire à la pratique de la démocratie au sein du Néo-Destour (élection des membres du Comité de Coordination), il n'en demeure pas moins vrai, (et c'est le plus important), qu'au niveau des organisations syndicales le mode de désignation est anti-démocratique, voire même illogique et dénué de bon sens. Car enfin est-il concevable que le Gouverneur puisse proposer au Secrétaire d'Etat à l'Intérieur de désigner certains militants

T.S.V

ou responsables de l'UGTT par exemple pour contrôler et infléchir son action ?!

Que l'idée de créer des Conseils de Gouvernorat où siègent tous les représentants des différentes organisations de la région soit très intéressante, cela nous ne saurions le contester. Mais encore faudrait-il que les militants des organisations syndicales fussent eux, et eux seuls, <u>désigner librement leurs délégués</u>, que le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur n'avait qu'à entériner.

Enfin et sans vouloir nous étendre longuement sur ce point fondamental et qui fait que nous ne pouvons que condamner ce texte : la "marche irréversible du pays vers le socialisme" dont parle l'éditorialiste en conclusion de sa démonstration (sic) ne permet nullement

1) Que l'UGTT, l'UNAT, l'UNFT et l'U.T.I.C.A soient également représentées au sein des conseils de Gouvernorat. En effet faut-il rappeler
- que l'UGTT est le syndicat des travailleurs des villes et des campagnes
- que l'UNAT est le syndicat des agriculteurs (tenu vigoureusement en main par les moyens, voire même les gros propriétaires fonciers)
- que l'UTICA : représente la bourgeoisie mercantile et affairiste (il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition des bureaux de fédération pour s'en convaincre.)

Une réforme socialiste aurait donné la prépondérance à l'UGTT.

2) Que la participation d'éléments politiques à ces Conseils soit limitée aux seuls éléments Néo-Destouriens, contrairement à l'esprit et à la lettre de notre Constitution. Dans quelle mesure par ailleurs un Parti dont les fondements idéologiques sont on ne peut plus vagues et dont la clientèle sociale on ne peut plus éclectiques, peut-il prétendre représenter valablement tous les citoyens, autant à l'échelle nationale que régionale?

A défaut de pouvoir critiquer le texte du projet de loi sur ce dernier point (et pour cause !), il aurait été logique que nos députés le fassent sur les autres points que nous avons soulevés. Ils auraient ainsi rempli leur devoir et auraient parlé même réfuté l'accusation selon laquelle leur Chambre ne peut être considérée que comme une simple "chambre d'enregistrement"!

A/ Incapacité de la Bourgeoisie Nationale à résoudre les Problèmes éco et Institutionnel.

B/ Incapacité de la Bourgeoisie Nationale à résoudre les Problèmes économiques

a/ Incapacité de la Bourgeoisie des villes.

« La bourgeoisie nationale prend la place de l'ancien peuplement européen : médecins, avocats, commerçant, représentants, agents généraux, transitaires - elle estime, pour la dignité du pays et sa propre sauvegarde, devoir occuper tous ces postes. Dorénavant elle va exiger que les grandes compagnies étrangères passent par elle, soit qu'elles aient l'intention d'y prendre la mission historique de suivi d'intermédiaire. Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une vocation à transformer la nation, mais prosaïquement à servir de courroie de transmission à un capitalisme acculé au camouflage et qui se pare aujourd'hui du masque néo colonialiste. La bourgeoisie nationale va se complaire sans complexes et en toute dignité, dans le rôle d'agent d'affaires de la bourgeoisie occidentale. Ce rôle lucratif, cette fonction de gagne petit, cette étroitesse de vues, et cette absence d'ambition symbolisent l'incapacité de la bourgeoisie nationale à remplir son rôle historique de bourgeoisie. L'aspect dynamique et pionnier, l'aspect inventeur et découvreur de mondes que l'on trouve chez toute bourgeoisie nationale est ici lamentablement absent. »

b/ Incapacité de la Bourgeoisie agricole.

« Le comportement des propriétaires fonciers nationaux s'identifie pratiquement à celui de la bourgeoisie des villes. Les gros agriculteurs ont dès la proclamation de l'indépendance, exigé la nationalisation des exploitations agricoles. A l'aide de multiples combines ils arrivent à faire main-basse sur les fermes possédées autrefois par les colons, renforçant ainsi leur emprise sur la région. Mais il n'existait pas de renouveler l'agriculture, de l'intensifier ou de l'intégrer dans une économie réellement nationale.

Aussi les propriétaires fonciers exigeaient des pouvoirs publics qu'ils contemplent à leur profit les facilités et les passe-droits dont bénéficiaient autrefois les colons étrangers. L'exploitation des ouvriers agricoles sera renforcée et légitimée. Manipulant deux ou trois slogans, ces nouveaux colons vont exiger des ouvriers agricoles un travail énorme, au nom bien sûr de l'effort national.....

Dans ces régions les initiatives sont le fait du gouvernement. C'est le gouvernement qui les arrête, qui les encourage, qui les finance. La bourgeoisie refuse de prendre le moindre risque. Elle est rebelle au pari, à l'aventure. Elle n'entend pas travailler sur du sable. Elle exige du solide, du rapide. Les bénéfices qu'elle empoche, énormes, compte tenu du revenu national, ne sont pas réinvestis. Une épargne de bas de laine domine la psychologie des propriétaires fonciers.

Quelquefois, surtout dans les années qui suivent l'indépendance, la bourgeoisie n'hésite pas à confier à des banques étrangères les bénéfices qui elle tire du sol national. Par contre des sommes importantes sont utilisées en dépenses d'apparat, en voitures, en villas toutes choses bien décrites par les économistes comme caractéristiques de la bourgeoisie sous-développée ».

2/ Son incapacité à résoudre le problème institutionnel : Parti unique et homme du destin

a/ La solution facile : le Parti Unique.

« Économiquement impuissante, ne pouvant mettre à jour de solutions sociales cohérentes, fondées sur le principe de sa domination en tant que classe, la bourgeoisie choisit la solution qui lui semble la plus facile, celle du Parti Unique. Elle n'a pas encore cette bonne conscience et cette tranquillité que seules la puissance économique et la prise en mains du système étatique pourraient lui conférer. Elle ne crée pas un état qui rassure le citoyen mais qui l'inquiète.

L'état qui par sa robustesse et en même temps sa discrétion, devrait donner confiance, désarmer, endormir, s'impose au contraire spectaculairement, s'exhibe, bouscule, brutalise, signifiant ainsi au citoyen qu'il est en danger permanent. Le Parti unique est la forme moderne de la dictature bourgeoise sans masque, sans fard, sans scrupule cynique. »

b/ L'homme du destin : le leader.

« Dans les pays sous développés le leader représente la puissance morale à l'abri de laquelle la bourgeoisie, maigre et démunie, de la jeune nation décide de s'enrichir.

Ce peuple qui, des années durant, l'a vu cultiver le parler, qui de loin, dans une sorte de rêve a suivi les démêlés du leader avec la puissance coloniale, spontanément fait confiance à ce patriote. Avant l'Indépendance, le leader incarnait en général les aspirations du peuple : indépendance, libertés politiques, dignité nationale. Mais, au lendemain de l'indépendance, loin d'incarner concrètement les besoins du peuple, loin de se faire le promoteur de la dignité réelle du peuple, celle qui passe par le pain, la terre et la remise du pays entre les mains sacrées du peuple, le leader va révéler sa fonction intime : être le président général de la société de profiteurs qui constitue la bourgeoisie nationale.

En dépit de sa fréquente honnêteté et malgré ses déclarations sincères, le leader est objectivement le défenseur acharné des intérêts acquis de la bourgeoisie nationale et de ses compagnes coloniales. Son honnêteté, qui est une disposition de l'âme s'effrite d'ailleurs progressivement. Le contact avec les masses, si tellement irréel qu'en arrive à se convaincre qu'on en veut à son autorité et qu'on met en doute les services rendus à la patrie. Le leader juge durement l'ingratitude des masses et change chaque jour un peu plus résolument dans le camp des exploiteurs. Il se transforme alors en connaissance de cause, en complice délégué bourgeoisie qui s'ébroue dans la corruption et la jouissance. »

Elle n'a donc pas du raison d'être et doit être éliminée en tant que classe.

1/ ~~Elle a pas de raison d'être~~ Problème de la Phase bourgeoise.
a/ ~~être ou pas être~~

« La question théorique que l'on pose depuis une cinquantaine d'années quand on aborde l'histoire des pays sous développés, à savoir la phase bourgeoise peut elle ou non être sautée, doit être résolue sur le plan de l'action révolutionnaire et non par un raisonnement. La Phase bourgeoise dans les pays sous-développés ne se justifierait que dans la mesure où la bourgeoisie nationale serait suffisamment puissante économiquement et techniquement pour édifier une société bourgeoise, créer les conditions de développement d'un prolétariat important, moderniser l'agriculture, rendre possible enfin une authentique culture nationale. »

b/ ~~Absence~~ Nous assistons à ~~son échec~~ opérations ~~stériles~~ !

« Une bourgeoisie telle qu'elle s'est développée en Europe a pu, tout en renforçant sa propre puissance, élaborer une idéologie. Cette bourgeoisie dynamique, instruite, laïque a réussi généralement son entreprise d'accumulation du capital et a donné à la nation un minimum de prospérité.

Or la Bourgeoisie nationale des pays sous développés est dès le début orientée vers des activités de type intermédiaire. La base de son pouvoir réside dans son sens du commerce et du petit négoce, dans son aptitude à rafler des commissions. Ce n'est pas son argent qui travaille mais son sens des affaires. Elle n'investit pas, elle ne peut pas réaliser cette accumulation du capital qui est nécessaire à l'éclosion et à l'épanouissement d'une bourgeoisie authentique. A cette cadence il lui faudrait des siècles pour mettre un embryon d'industrialisation. »

2/ Elle doit être éliminée en tant que classe.

a/ ~~son élimination se justifie par~~ stérilité

« La lutte contre la bourgeoisie des pays sous développés est loin d'être une position théorique. Il ne s'agit pas de déchiffrer la condamnation portée contre elle par le jugement de l'histoire. Il ne faut pas combattre la bourgeoisie nationale des pays sous développés parce qu'elle risque de freiner le développement global et harmonieux de la nation. Mais parce qu'elle s'oppose où elle vaine quoi à la vie elle ne sert à rien. ...

Quand cette caste se sera anéantie, devorée par ses propres contradictions on s'aperçoit que le mal est beaucoup plus profond, qu'il faut tout reprendre, qu'il faut repartir à zéro. La reconversion ne sera pas opérée au niveau des structures mises en place par la bourgeoisie ou au cours de son règne, cette caste n'ayant fait autre chose que de prendre sans changement l'héritage de l'économie, de la pensée et des institutions coloniales. »

« Que faire ? b/ ~~Le parti révolutionnaire doit être dans la ville~~

Nous venons de voir que nous avons pu faire sur la bourgeoisie nationale nous conduisant à une conclusion qui ne devrait pas étonner. Dans les pays sous développés la bourgeoisie ne doit pas trouver de conditions à son existence et à son épanouissement. Autrement dit, l'effort conjugué des masses encadrées dans un parti et des intellectuels révolutionnaires doit barrer la route à cette bourgeoisie inutile et nocive et armés de principes révolutionnaires doit barrer la route à cette bourgeoisie inutile et nocive

Fin.

(3) I

Bourguiba Junior : "La Voie Royale".

Un Secrétariat général de la Présidence de la République a été institué à partir du 1er janvier 1964. Il a été confié à Monsieur Habib Bourguiba Junior.

La "rentrée" de Mr Bourguiba Junior à Tunis depuis un certain temps revêt ainsi une grande importance dans la mesure où, au delà de la nécessité de la création d'un poste administratif de supervision à l'échelle gouvernementale, cette nomination répond à un double désir :

- Confier cette haute mission à un homme de confiance qui puisse se placer au dessus des clans dont l'existence n'est plus un secret pour personne.
- Préparer la succession présidentielle.

Une fonction de haute Confiance et de Supervision - - -

A défaut d'une ligne idéologique parfaitement cohérente et compte tenu de l'empirisme que en découle dans la manière d'agir des dirigeants du pays, il était inévitable de voir apparaître à l'échelle des postes de responsabilités des influences de clans antagonistes imprégnés souvent de régionalisme où l'opportunisme est de règle.

L'abandon de la politique libérale sur le plan économique et la naissance d'une caste

(2) nouvelle de technocrates réformistes issus généralement de la petite et moyenne bourgeoisie n'ont fait qu'accentuer ces luttes intestines.
Seule la présence à la tête du pays d'un homme dont tous les clans soit par conviction, soit par opportunisme se réclament, a permis de maintenir au sein de l'appareil de l'Etat et surtout au sein du Néo-Destour une cohésion au moins apparente.
Il s'agit donc, pour le Président de préserver et de consolider cette "unanimité" au niveau des centres de décision. Or les absences de plus en plus fréquentes du Président de la République de ces centres, soit pour des raisons de santé, soit pour de périodiques tournées à travers le pays sont de nature à favoriser les luttes entre les différents clans, ce qui aurait pour conséquence de porter préjudice à la politique gouvernementale et pourrait à la longue être fatal à l'équipe dirigeante.
La création du Secrétariat Général de la Présidence répond donc au souci du Président de garder la situation bien en mains. C'est donc une ~~poste~~ poste essentiellement politique et non pas seulement administratif comme cela a été présenté par une certaine presse à l'opinion publique.
Le Secrétaire Général de la Présidence de la République qui supervise les activités des différents départements d'Etat, a sous son contrôle direct trois départements dont celui très important de l'Information; il est par ailleurs chargé des relations entre le Parlement et la Présidence. Trois fonctions très importantes auxquelles il ajoute celle non moins importante de Chef du Cabinet

3) Présidentielle et secrétaire des réunions ministérielles restreintes ou élargies (à ce titre il détient Procès-verbaux et documents de séance) - Il peut enfin être chargé par le Président de la République et le S.E à la Présidence de missions de toutes natures à l'intérieur comme à l'extérieur du pays -

C'est donc une fonction politique particulièrement délicate et de haute confiance qui doit naturellement échapper aux influences des différents clans dont elle doit atténuer les antagonismes. Aux yeux du président de la République, nul mieux que son propre fils ne pourrait en avoir la charge -

Mais cette nomination ne tend-elle pas à préparer la succession ?

Une rapide Promotion ....

Le Président considère son rôle actuel comme étant un rôle historique sinon providentiel; son vœu le plus cher est que sa fonction de "guide suprême" se continue à travers ce Parti qu'il a lui même créé (Discours du 29.7.63) et pourquoi pas son fils !

Il n'existe point de république héréditaire, cela est certain; par contre en conditionnant et préparant l'opinion, en initiant son fils à tous les rouages de l'Administration du pays afin de l'aguerrir et lui donner l'étoffe d'un Chef d'Etat, le Président a préparé depuis l'indépendance lentement mais sûrement la Succession ...

Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur la carrière politique de Monsieur Bourguiba Jr. Les différentes étapes de sa promotion nous prouvent que sa nomination au poste-clé de Secrétaire Général, outre qu'elle s'explique par les raisons ci-dessus invoquées, n'est nullement le fait du hasard.

Licencié en Droit, ayant déjà accompli avant l'indépendance quelques missions pour le Parti (aux USA en particulier) Mr Bourguiba Jr. se voit confier en 1956 la fonction → (suite page 4)

Les problèmes agraires en tunisie

Les problèmes économiques et humains de l'agriculture tunisienne (2)

Introduction

La politique des colons, 75 années durant, a lié économiquement la Tunisie à la France. Il en est résulté un dualisme persistant dans les structures agricoles : dualisme du régime foncier déjà étudié ∴, dualisme régional, dualisme des genres de production, dualisme enfin dans le niveau de vie des paysans.

Cette dichotomie dans tous les aspects de la vie agricole n'est pas sans poser des problèmes difficiles à résoudre :

- à l'échelle du pays : un déséquilibre régional allant en s'accentuant.
- au niveau des produits : un secteur moderne et mécanisé grâce à un système de crédit adéquat face à un secteur traditionnel délaissé ; des biens destinés à l'exportation en surnombre face à ceux, en quantité insuffisante, destinés à la consommation locale.
- enfin sur le plan des revenus : une couche d'agriculteurs aisés face à une masse de paysans pauvres et de "fellah sans terre".

Compte tenu de cette situation, seule une réforme agraire radicale aurait pu résoudre progressivement les problèmes hérités de la période coloniale. Hélas force est de constater que, malgré les tentatives successives du gouvernement issu de l'indépendance, l'héritage de la période coloniale reste encore bien lourd, que l'on aborde l'étude régionale, les ~~problèmes~~ aspects économiques, ou les problèmes humains de l'agriculture.

∴ Voir "Perspectives" n°1, Déc. 1963 : Aspects historique et juridique de l'agriculture. ~~Le prochain numéro traitera des "tentatives du gouvernement pour résoudre les problèmes épineux (retrait de terres en colons, Offices, outils de production)~~.

Voir 1° numéro

Cadre du tableau

I Le déséquilibre régional : frein à un développement harmonieux de l'Agriculture Tunisienne.

A/ Des données naturelles défavorisent le Centre et le Sud.

La situation même de la Tunisie dans une zone de transition entre le Monde Méditerranéen d'une part et le Monde Saharien d'autre part explique le double aspect ~~de~~ naturel de la Tunisie.

Malgré sa double exposition maritime, la Tunisie profite assez peu des bienfaits de la Méditerranée : en effet la Dorsale Tunisienne, pour faible que soit sa hauteur, et pour découpés que soient ses chaînons, n'en constitue pas moins un écran rarement franchi par les vents humides du Nord-Ouest.

Quant à la côte orientale, elle reçoit peu de vents pluvieux, néanmoins néanmoins l'apport d'humidité résultant de la proximité de la mer, constitue un appoint d'eau sans lequel la culture de l'olivier ne pourrait descendre jusqu'à la latitude de Zarzis et déterminant ainsi une zone côtière à peu près continue au climat plus tempéré. A coté de ces régions relativement privilégiées, toute la Tunisie qui se trouve au Sud de la Dorsale est largement ouverte aux influences sahariennes et particulièrement sirocco et ~~vents de sable~~.

La combinaison des différents facteurs naturels aboutit à la distinction de deux Tunisie :

- une Tunisie du Nord, bien arrosée (de 500 à 1200 millimètres de pluie par an) au sol riche et aux grandes possibilités de développement agricole ;

- une Tunisie méridionale, présaharienne : à la pluviométrie aléatoire et où soufflent les vents desséchants du Sahara, la vie

tournez s'il vous plaît

fatuée dans les plaines du Nord en particulier) aboutirent à l'interdiction de la transhumance. ~~De ce fait~~ l'équilibre traditionnel entre céréaliculteurs du Nord et éleveurs des steppes était définitivement rompu.

Les conséquences de cette rupture, aggravée par une série d'années particulièrement sèches et par les effets d'une expansion démographique sans précédent aboutirent à un déversement massif des populations rurales sur les villes et particulièrement Tunis qui constitue un exemple éloquent du phénomène : la population de Tunis est passée de 171 000 habitants en 1921 à 410 000 habitants en 1956. Cet accroissement exceptionnel est dû beaucoup plus à des causes répulsives (misère et chômage dans les campagnes) qu'à des causes attractives (développement des industries par exemple); il se manifeste par l'entassement dans les bidonvilles de Mellassine, Borgel et Djebel Lahmar de près de 150.000 paysans déracinés.

b) La mise en place d'une infrastructure d'écoulement

La colonisation a contribué à l'instauration d'une situation économique fondée sur de nouvelles productions agricoles et se faisant selon de nouveaux courants d'échanges : le blé dur, le raisin de cuve pour ne citer que ceux-là, sont autant de productions agricoles développées par la colonisation et destinées essentiellement à la métropole. C'est précisément pour faciliter ces nouveaux courants d'échanges qu'a été mise en place une infrastructure routière, ferroviaire et ~~routière~~ portuaire qui a contribué à son tour au renforcement des disparités entre le Nord et le Sud. En dehors des lignes routières ou ferroviaires à vocation minière, on ne peut s'empêcher de constater que l'essentiel de cette infrastructure se concentre dans

le Nord ou le long des côtes ; plus on descend vers le Sud, plus on s'avance vers l'intérieur, la route se fait rare et le train cède la place au car et même au chameau.

En conclusion on peut dire que le déséquilibre régional résultant de la rupture de l'équilibre traditionnel constitue un lourd héritage de la colonisation ; le tableau n° 1 montre l'ampleur des disparités entre le Nord et le Sud.

C/ La politique tunisienne depuis l'indépendance : des essais infructueux puis un retour à la politique "classique".

Conscients de ces problèmes, le Gouvernement tunisien prit des mesures énergiques pour résoudre les effets afférents de ce déséquilibre ; mais en l'absence d'une véritable politique de développement régional, les résultats furent assez limités, actuellement le plan semble donner la priorité au développement des régions riches.

a) La période libérale : des intentions sans suite, un seul point positif, parmi ces intentions citons :

la mise sur pied d'une caisse régionale de développement du Centre et du Sud, ou les projets de barrages verts dans le but de stopper la progression du désert vers le Nord, ou encore les projets de creusement d'un canal reliant le golfe de Gabès au Chott El Djerid afin de créer une "mer intérieure" qui engendrerait une zone microclimatique propice à la vie agricole.

Tous ces projets sont restés lettre morte. La campagne lancée contre l'exode rural ou plus exactement contre les bidonvilles, sous le signe du "retour au cheikhat d'origine" n'ayant pas été menée de pair avec une réintégration dans la vie économique régionale resta sans lendemain ; et les paysans ne tardèrent pas à refluer vers les agglomérations.

Plus réussie fut la campagne engagée contre l'érosion des sols : l'effort se poursuit actuellement à la cadence annuelle moyenne de 50 000 hectares. A ce rythme

en 30 ans l'ensemble des versants de la Tunisie seront traités contre l'érosion.

b) La Planification : tendance à l'accentuation des disparités Régionales. Loin de rechercher un nouvel équilibre régional tenant compte à la fois des possibilités naturelles et humaines de chaque région, et de l'infrastructure économique existante, la politique actuelle tend à l'accentuation des disparités régionales héritées de la colonisation, sur tout en moins les effets conscients pour le sud sont en disproportion avec les impératifs d'un "rattrapage" du retard dans le développement : en effet, au delà des déclarations d'intention, ou des discours de circonstance, force est de constater l'empressement des responsables Tunisiens à la mise en fiche de unité de production agricole du nord et le caractère de propagande qui a accompagné cette action, alors que pour le sud où il s'agit la création de 300 unités de polyculture, les articles de presse et encore plus les résultats et les bilans sont plutôt rares. Le déséquilibre régional va donc être maintenu voire renforcé. Cela ne peut qu'aller à l'encontre d'une politique de développement harmonieux de nos campagnes, accentuant par là même, le mouvement des populations qui aura pour conséquences : ——————> Tous S.U.B

II Les problèmes économiques.

L'harmonisation du marché intérieur se heurte à de nombreux obstacles et notamment : - un crédit agricole toujours à la disposition de gros exploitants

- une spécialisation du secteur moderne dans les cultures d'exportation.

A/ Le crédit agricole

La situation d'infériorité et de sous-développement que connaît le secteur traditionnel de l'agriculture est due en partie à l'absence de crédit permettant l'exploitation rationnelle et la mise en valeur intensive des terres.

La Tunisie a disposé pourtant assez tôt de plusieurs établissements de crédit dont les chiffres d'affaires sont loin d'être négligeables. Mais seuls les grands propriétaires en ont bénéficié, ceci est valable autant pour la période coloniale que pour la période de l'indépendance.

a) Période coloniale.

① Le crédit moteur d'une agriculture moderne : en Tunisie, les premiers à avoir compris l'importance du crédit agricole furent les colons européens. En effet c'était le seul moyen pour eux de promouvoir les grands domaines qu'ils occupaient, un secteur moderne. C'est ainsi qu'en 1905 fut institué à Béja la 1ère caisse locale de Crédit Mutuelle agricole. Elle fut à l'origine de la Création de la Caisse Mutuelle de Crédit Agricole tunisien (C.M.C.A.T). En 1932 la Caisse Foncière est venu renforcer les possibilités de recours au crédit agricole.

Les deux organismes accordaient des prêts à court, moyen et long terme et contribuaient au financement d'infrastructures telles que construction de silos, caves et huileries. La spécialisation dans le crédit à moyen et long terme, moteurs de tout progrès technique, permit aux colons et aux gros propriétaires fonciers tunisiens de disposer des fonds nécessaires pour améliorer leurs rendements, agrandir leur domaine et surtout pratiquer une culture intensive grâce à une mé

mécanisation poussée et une large utilisation d'engrais. Ainsi au lendemain de la crise de 1929-35 on comptait dans la région Nord de la Tunisie un tracteur pour 45 hectares et une moissonneuse batteuse pour 150 hectares.

Si les petits agriculteurs n'ont pas profité de ces crédits, c'est parce qu'ils en étaient exclus d'office du fait des garanties exigées par les organismes financiers. En effet l'accès au crédit était réservé aux colons et aux tunisiens nantis qui seuls présentaient les garanties requises : larges surfaces cultivables, cheptel, propriétés immobilières, gages (bijoux) ou tout simplement la caution de l'Etat.

Ainsi en 1949 la C.M.C.A.T avec un chiffre d'affaire de 107 millions de dinars ne comptait que 2189 adhérents dont 1955 européens et 234 gros propriétaires tunisiens. Le système de cette organisation capitaliste de crédit agricole, à base de garanties et de rentabilité financière, a fait que la totalité des petits fellahs se trouvèrent éliminés du bénéfice de ces deux organismes.

A leur usage furent créées en 1907 les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance.

X page 11 (2) Les S.T.P ont pour fonction :

- la distribution de secours aux petits agriculteurs.
- la distribution des prêts en argent et en nature
- la vulgarisation des pratiques et des techniques agricoles modernes.

Les S.T.P créés en 1929 sont les seuls établissements qui en principe devaient aider les petits agriculteurs. Spécialisés dans les crédits à court terme, leur objet grossièrement défini, consiste à permettre aux agriculteurs de subsister en attendant la récolte par l'octroi de "prêts de campagne". Ceux qui peut être d'un secours certain pour les petits agriculteurs. Cependant deux remarques fondamentales s'imposent au sujet des S.T.P :

- Ne pratiquant de prêts ni à moyen, ni à long terme, les secours qu'ils allouent ne sont qu'un palliatif. Les problèmes du petit fellah ne sont jamais résolus mais au contraire indéfiniment entretenus.
- Les autorités coloniales ont maintenu les S.T.P malgré le déficit constant de leurs comptes uniquement pour favoriser l'élimination des petits paysans pauvres, élimination qui si elle

était poussée à l'extrême, entraînerait des troubles graves, dont les colons avaient intérêt à éviter ~~n'avaient gaère besoin~~. (9)

Les S.T.P n'étaient donc qu'une couverture pour plus d'exploitation.

En résumé le crédit agricole durant toute la période coloniale était au profit exclusif des grands propriétaires et quand les petits agriculteurs sont pris en considération c'est toujours pour mieux camoufler leur spoliation. A la veille de l'indépendance, ceux-ci étaient à la merci exclusive des usuriers et personne, le gouvernement de l'indépendance moins que tout autre, n'ignorait le fardeau que constituait le recours à l'usure. Qu'a-t-il fait pour y remédier ?

b) Après l'indépendance

- La Banque Nationale Agricole créée le 1 juin 1959 est une société mixte dont l'Etat détient 50% des actions. Elle a unifié tout le secteur du crédit à l'agriculture. La structure organique de la B.N.A montre une certaine lourdeur et une bureaucratie assez poussée. Ceci s'explique par le fait que fonctionnellement la B.N.A continue les deux formes de crédits précédemment analysées :

- crédits bancaires correspondant à ceux accomplis précédemment par la CMACT et la caisse foncière auparavant.
- l'assistance et secours accordés par les S.T.P, ~~par l'intermédiaire d'organismes parastatiques~~.

La continuité se révèle totale dans les catégories de prêts : prêts de campagne, prêts à moyens et longs termes, prêts de restauration et de défense des sols, prêts pour les plantations, prêts pour le cheptel. Le taux de crédit des cultures demeure élevé (6%), peu inférieur au taux de la période coloniale (7 à 8%), mais supérieur à celui d'avant 1962. La raison de cette hausse s'explique par ~~de cette hausse~~ les charges administratives et les provisions ~~de cette hausse~~ pour risques(2). Quant au volume des crédits le tableau ~~suivant nous donne~~ suivant en donne une image :

Voir page 11

(2) Rapport BNA : "Jeune Afrique" du 2 juin 1963.

en Dinars (4)

	1961	1961	1962	1962
Nature	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Prêt à court terme	1782	1 423 697	3 047	1 807 566
Prêt à moyen et long terme	1383	634 647	1 186	588 998
Prêts spéciaux de campagne			115 521	1 476 466
Total	3165	2 058 344	119 754	3 873 030

Nous constatons que le nombre des bénéficiaires du crédit à long et moyen termes reste de l'ordre de 1000 inférieur (5) donc à celui d'avant l'indépendance. Les petits agriculteurs bénéficiant de l'assistance "prêts spéciaux de campagne" ne dépassent pas les 115 000. Le volume de ces crédits sont de l'ordre de ceux octroyés entre 1946 et 1953, c'est-à-dire que rien n'est fondamentalement changé : les formalités administratives imposées au petit fellah pour solliciter un prêt parfois minime, exigent pertes de temps en voyages, expertises et évaluation, avis de commissions .... autant d'obstacles qui le rebutent. Il n'y a pas lieu d'est étonnant de constater que les bénéficiaires de ces crédits restent peu nombreux, par rapport au nombre total des agriculteurs.

- La coopération : échec de la Banque Coopérative

Reste le secteur coopératif on ne peut que noter la disparition dans des conditions obscures de la Banque Coopérative suivant l'agriculture tunisienne de tout crédit mutualiste agricole.

Le rapport de Mr Zante expert du Bureau International du Travail remis le 26/Novembre 1962 trace un schéma théorique d'une organisation de crédit coopératif adaptée aux conditions

(5) : la baisse s'explique par le départ de la majeure partie des colons, néanmoins le nombre des Tunisiens bénéficiaires de ces crédits est en accroissement.

(4) Rapport de la B.N.A : Jeune Afrique du 2 juin 1963.

locales. Mr Zante insiste

- sur l'insuffisance du réseau bancaire actuel aux besoins propres des organismes coopératifs d'une part et à ceux des secteurs à développer d'autre part.

- sur l'intérêt d'obtenir une participation active des bénéficiaires à l'attribution, à la surveillance et au recouvrement du crédit ainsi qu'à la gestion collective de leurs disponibilités.

Il critique par ailleurs la condition d'assisté dans lequel est confiné le secteur coopératif. La "commission de crédit" de son côté suggère entre autres la réduction des taux d'intérêts des crédits de toute espèce.

En attendant de ~~savoir~~ savoir si les propositions de Monsieur Zante vont être prises en considération, il reste que la BNA détient le monopole du crédit agricole en Tunisie. Or il est évident que dans la situation actuelle elle ne peut promouvoir le développement du secteur traditionnel ~~quoiqu'~~ étant donné qu'elle continue à pratiquer une politique de crédit répondant aux principes capitalistes : garanties exigés et taux d'intérêt élevé. Personne mieux que son P.D.G n'a su le dire : " Au risque de nous répéter, nous croyons utile de souligner que nous devenons fidèle à notre politique de distinguer le crédit de l'assistance et bien entendu de fixer nos encours en fonction de la capacité de remboursement de nos débiteurs ". Ces débiteurs solvables ne peuvent être que les tunisiens nantis. Ainsi crédit et modernisation, encouragés par le gouvernement se conjuguent pour créer une moyenne et grande bourgeoisie rurale remplaçant dans une certaine mesure les colons partis ; la continuité est nette. Et de ce fait il est illusoire de rechercher une transformation dans la structure de ~~la production~~ la production agricole.

C 8/ La production agricole est orientée vers l'exportation.

Dès leur installation dans le pays les colons comme tout entrepreneur capitaliste cherchaient avant tout leur profit maximum. Ils n'avaient aucun souci des besoins de la population autochtone sous-alimentée, ni de la nécessité d'un développement d'industries agricoles inexistantes encore dans le pays. Ils se sont donc mis à produire sur les terres qu'ils occupaient les denrées qu'ils pouvaient facilement écouler sur leur propre marché : le marché français.

Cette politique agraire coloniale a tendu progressivement à introduire des espèces nouvelles telles que le raisin de cuve et le porc. Il va sans dire que de telles productions n'avaient aucune chance d'être écoulées sur le marché intérieur. Deux remarques s'imposent à ce sujet : d'une part il est anormal qu'un pays sous-alimenté réserve ses meilleures terres à une production inutile pour la consommation locale. D'autre part une telle production ne pouvait donc être que rattachée au marché français et soumise à ses fluctuations. Par les très grandes proportions qu'ont prises de telles cultures et vu qu'elles ont été implantées sur les meilleures terres du pays, on peut dire que la majeure partie du secteur agricole moderne est un appendice de l'économie française.

(13)

Les statistiques montrent que la production de vin est passée entre 1914 et 1955 de 387.000 à 1.550.000 hectolitres. La presque totalité de cette production est destinée à l'exportation sur le marché français. Si on ajoute qu'une bonne partie de la production nationale de blé dur est destinée à l'exportation sur le même marché (une proportion de 1/3 sur une production totale de 3.500.000 quintaux) on se rend compte à quel point l'économie tunisienne est tributaire du marché français. Les inconvénients d'une économie trop orientée vers l'échange et surtout vers un seul pays, en l'occurrence la France, sont suffisamment connus pour que nous ayons à nous y attarder.

Notons simplement qu'en 1955, année moyenne 66% des importations agricoles, et 50% des exportations ont été faits avec la France. Le problème est d'autant plus grave que la Tunisie ne pouvait pas exporter aux mêmes taux, le blé dur et le vin ailleurs qu'en France. Cet état de chose est une conséquence directe de la politique ~~tunisienne~~ coloniale. Le protectorat tendait à faire de la Tunisie comme les autres états d'outre-mer un pays producteur de matières premières réservé au marché métropolitain. Cela explique que les échanges France-Outremer se faisaient sur la base de prix déterminés de loin

——> Tournez S.V.P.

Le secteur de l'agriculture tunisienne bénéficiant de ces surprix reste à coup sûr imbriqué dans l'économie française vu que nos prix sont sensiblement plus élevés que les cours mondiaux. La crise qui a éclaté ces derniers temps entre les gouvernements français et tunisiens à propos du renouvellement de l'accord commercial en question a mis en évidence une fois de plus les dangers de la dépendance économique. Le problème de la reconversion de l'agriculture tunisienne ~~se~~ ~~pose~~ se pose donc avec beaucoup d'acuité.

Peut-on le résoudre ?

Dès le lendemain de l'indépendance les journaux ont fait des expériences effectuées par les services techniques du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture. Par la suite nous avons pu apprendre que des cultures nouvelles telles que le coton et la betterave à sucre sont non seulement possibles en Tunisie mais rentables.

Dans ces conditions la reconversion est techniquement ~~faisable~~ réalisable.

Il a fait le gouvernement tunisien:

: Le plan biennal n'exclut pas l'idée de la reconversion, puisqu'il prévoit pour 1964, 5000 ha de culture de betterave et 1310 ha de coton, mais comme le pourcentage ces chiffres, il ne lui reserve qu'une place limitée. Les responsables tunisiens ~~se sont~~ trouvent une excuse dans la nécessité de continuer à vendre et échanger certains produits, afin de constituer des réserves de devises destinées à l'achat des biens d'équipement. L'argument est valable économiquement, et il serait aussi absurde de: de maintenir la production du pays dans son état actuel que de s'enfermer dans une complète autarcie. Mais en case faudrait il respecter rigoureusement cet impératif d'équipement et ne pas utiliser les devises dans l'achat de certains biens de consommation courante tels que l'orge, le blé tendre et les produits laitiers que nous pouvons produire à l'intérieur du pays.

(Abstraction faite du gaspillage découlant de l'importation de produits de luxe)

La reconversion doit normalement s'effectuer dans une double perspective: celle du développement des exportations et celle de la restriction des importations des biens de consommation courante en sanctionnant des critères objectifs: les préférences du consommateur tunisien, les capacités d'absorption, actuelles et futures du marché intérieur et les possibilités de vente à l'extérieur sont autant de critères à ~~appliquer~~ appliquer à la production agricole, produit par produit avant de décider de son remplacement, de son maintien ou de son développement.

~~Le plan reste limité de encore une fois~~
~~en ce qui concerne la reconversion et la limitation~~

du plan en ce qui concerne la reconversion

s'explique par d'autres raisons que celle des denrées.

En effet, la reconversion nécessite des investissements parfois énormes. Elle n'est ne sera possible que dans ~~ça~~ à des conditions, ~~vendra~~ à tout des la faveur des agriculteurs toujours enclins à conserver les mêmes modes d'exploitation auxquels ils sont habitués. ~~tout~~ Elargir le marché intérieur pour lui permettre d'absorber de nouvelles ~~cultures~~ productions.

Or comment imposer la reconversion culturale si l'Etat ne prend pas l'exploitation des terres en main et la laisse au bon vouloir de l'initiative privée ?

Comment vaincre l'exigeuité du marché intérieur si on refuse de procéder à une ~~redistribution des terres~~ réforme agraire de nature à assurer une répartition plus juste du revenu national et à faire de la masse des petits salariés d'un marché intérieur important autant de consommateurs pour la contribution de ~~ceux~~

Malheureusement, ~~au~~ pour le moment, ces petits salariés, malgré ~~leur~~ leur importance numérique ne pèsent pas lourd sur le marché intérieur en raison de leur très faible ~~revenu~~ pouvoir d'achat.

VII Les Problèmes humains.

III Les problèmes humains de l'Agriculture Tunisienne

Un niveau de vie extrêmement bas et un démographe résultant d'une expansion démographique dans des structures agraires inadaptés à la situation actuelle. C'est dans ce cadre qu'il convient de poser les problèmes humains de l'Agriculture Tunisienne.

A/ – Le niveau de vie du fellah tunisien est extrêmement bas:

Nous devons commencer ici par reconnaître l'absence de données statistiques globales, il s'ensuit que notre étude ne pourra donc être que fragmentaire ou approximative. Il est maintenant établi que ces bas niveaux de vie sont le lot de près des trois quart de la population tunisienne. On estime que 2 400.000 personnes ont un revenu moyen annuel ~~de~~ compris entre 16000 et 20000 anciens francs ~~une question qui peut se poser: est-ce~~ Pourquoi étranges? ~~il sera très difficile d'y répondre d'une manière catégorique, néanmoins on peut signaler que~~ Des études récentes (6) ont montré que les ressources des tunisiens par tête d'habitant entre 1950 et 1954 représentent 74% de leur niveau de la période de 1925-1929.

Les perspectives décennales font état de revenus moyens sensiblement plus élevés, puisqu'elles indiquent que 50% seulement de la population disposerait d'un revenu ~~réel~~ de fr. francs ou 20 dinars. ces estimations sont basés sur des

(6) J. Despois, La Tunisie, Collection A. Colin. 1961.

études particulières dont les résultats ont été généralisés pour l'ensemble du pays ; cette généralisation a partir de données locales ~~et fragmentaires~~ a très peu de valeur scientifique, puisqu'elle porte sur des réalités économiques et humaines différentes. De toute façon, que les plus bas revenus soient de 16.000 fr ~~ou~~ de 20.000 fr, il est certain ~~que les revenus~~ qu'ils ne permettent pas une vie décente, tout juste permettent-ils de ne pas mourir de faim. La part de l'alimentation dans le budget familial est primordiale. Lefebvre estime que 85% de la population rurale consacre 80% de ses revenus à l'alimentation, cette forte proportion ne doit pas nous faire oublier que l'état général de l'alimentation des masses paysannes demeure extrêmement insuffisant : une enquête effectuée par le docteur Burnet et portant sur 100 familles paysannes a donné les résultats suivants :

- 15 familles sont dans un état de sous-alimentation [1500 à 2000 calories par jour]
- 22 familles sont dans un état de sous-alimentation grave [1000 à 1500 cal./J]
- 17 familles sont dans la misère alimentaire (< 1000 calories par jour)

Le tableau de la pauvreté est accablant : depuis l'indépendance la politique des revenus du gouvernement semble s'orienter ~~sous~~ suivant deux courants :

- maintien un revenu de subsistance dans la masse des chômeurs
- favoriser une catégorie de revenus moyens

Mais tant que le problème du chômage ne recevra pas de solution définitive cette politique aboutira à créer à côté de la masse des travailleurs à faibles revenus une minorité de revenus moyens correspondant à ceux des paysans groupés au sein des unités de production ou de polyculture

L'habitat :

C'est peut-être dans l'habitat qu'apparaît l'aspect le plus éclatant du sous-développement et de la misère. La majeure partie des paysans croupissent dans des "gourbis" faits de branchages, de boue et de plaques métalliques. Autant de villes, autant de bidonvilles offrent le même aspect d'insalubrité : une enquête du Secrétariat d'Etat aux T.P.H a dénombré 370.000 logements insalubres.

Dès l'aube de l'indépendance, l'intervention de l'Etat fait deux formes :

- une forme directe : l'octroi des prêts, d'aide à la construction
- une forme indirecte de construction de "logements populaires" dont l'aspect le plus spectaculaire a sans doute été "l'opération Bellja". Néanmoins certaines remarques s'imposent : "Le problème d'application de l'habitat rural, doit être le corollaire du programme de développement agricole ; il s'agit avant tout de créer un logement là où il y a créé un emploi.

- Le programme de construction des "130.000" logements prévus par les perspectives décennales devra être accéléré, de même que l'on devra poursuivre les études pour l'établissement de maisons rurales plus adaptées aux

besoins et aux coutumes du fellah d'une part, et aux matériaux de construction locaux d'autre part, afin d'en abaisser le prix de revient et afin de faire de la maison du paysan, un des facteurs de l'élévation du niveau économique et social de la population.

L'Equipement hospitalier :

L'infrastructure hospitalière a été l'oeuvre de la colonisation, elle s'est donc faite en fonction des besoins de la population européenne, donc principalement dans les grandes villes, en 1956, le nombre des dispensaires ruraux était dérisoire, depuis l'indépendance, le gouvernement s'est attelé à la mise en place d'une armature sanitaire dans les campagnes. En 1962 le nombre des dispensaires était de 400, poursuivant le même effort, le plan prévoit d'ici 1971 la création de pas de 140 nouveaux dispensaires. L'effort demeure malgré tout insuffisant, si l'on songe aux besoins des populations actuelles, ainsi que celles qui résultent de l'accroissement démographique des années à venir.

B/ L'Explosion démographique : "la pression de l'humain"

En 1881 à la veille de l'occupation française de la population de la Tunisie était estimée à 1.520.000 h. le recensement de 1946 en dénombrait 3.200.000 h. Celui de 1956 3.800.000; au début de 1961, on

l'évaluait à plus de 4.100.000 habitants.

L'accroissement de la population a donc été continu pendant les derniers 80 années ; cependant le rythme de cet accroissement (7) n'a pas toujours été uniforme ; après la période d'accélération qui a caractérisé les 65 années — soit 1881. 1946 — on enregistre actuellement une tendance à la stabilisation de ce taux à 2,5 % par an.

Période considérée	Taux d'accroiss. annuel moyen.
1911. 1921	0,9 %
1921. 1931	1,4 %
1936. 1946	2,5 %
1946. 1956	2,5 %

Ce taux caractérise une démographie en pleine expansion, il est comparable aux taux de la plupart des pays arabes, jusqu'en Algérie et en Egypte où ces taux sont respectivement de 2,8 et 2,9 %. Si ce taux annuel d'accroissement de 2,5 %, se maintient en Tunisie, la population doublera en 25 ans. Une telle affirmation montre le caractère extrêmement aigu du problème démographique en Tunisie, caractère dont les planificateurs tunisiens ne semblent pas tout à fait conscients: dans les perspectives décennales,

page 17

(7) le taux de croissement est égal à la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité (nombre de personnes nées ou mortes pour 1000 habitants).

il est mentionné que "la tendance qui semble se dessiner actuellement, est une tendance à la diminution du taux annuel d'accroissement démographique qui passait de 2,1% entre 1956-1961, à 1,9% entre 1961-1966 et enfin à 1,7% à partir de 1971.

Ces taux sont calculés à partir de données recueillies pour le contrôle civil de Tunis et pour une période de 5 ans (8). A partir de ces chiffres on a procédé à une extrapolation pour l'ensemble de la Tunisie : cette démarche est très peu scientifique, car le milieu démographique et humain de la ville de Tunis, constitue un milieu tout à fait particulier, dont les comportements diffèrent sensiblement des autres milieux tunisiens, qu'ils soient exclusivement ruraux ou même urbains.

De même, le caractère limité dans le temps de données de base, fait que celles-ci ne peuvent être utilisées pour une projection de population.

De toutes façons ce taux de 2,1% nous paraît particulièrement bas et les prévisions qui en découlent nous semblent extrêmement ~~aléatoires~~ aléatoires à 2,1% ou 2,5%, il ne faut surtout pas perdre de vue qu'il s'agit là d'un problème de pure spéculation statistique, il s'agit en réalité de plusieurs centaines de milliers de tunisiens qui vont naître

(8) ~~(4)~~ Voir perspectives décennales p. 23

et pour lesquels il aurait été prévu ni l'éducation, ni le travail, ni même le droit à la vie.

Des recherches entreprises par le démographe tunisien attaché de recherches à l'Institut National d'études démographiques (9), ont montré que dans les études de projections de population on peut envisager 3 hypothèses d'évolution du taux d'accroissement, et si chacune de ces hypothèses correspondait un effectif de population pour 1971.

	Population en 1971.
1ère hypothèse: maintien du taux d'accroissement	5.383.525.
2ème hypothèse: baisse lente du taux actuel	5.190.123
3e hypothèse: baisse rapide et immédiate du taux actuel	5.154.423

Rappelons que les perspectives décennales qui n'envisagent que le cas d'une baisse rapide et immédiate du taux actuel ne prévoit pour 1971 qu'une population de 4.724.400 habitants: d'ici 1971 naîtront donc de 430.000 à 660.000 tunisiens pour lesquels rien n'aurait été prévu.

Les chiffres précédents démontrent que même si une baisse du taux d'accroissement démographique

(9) Mohamed Sellami: la population Tunisienne - Situation actuelle et evolution probable jusqu'en 1986 - Revue population n°3 - 1961.

se manifesterait actuellement en Tunisie scientifiquement, ses effets se feront très faiblement sentir si ici la fin de la décennie, même si l'on prévoit une politique anti-nataliste rigoureuse et efficace ; ce qui ne semble pas être le cas de la politique démographique actuelle des responsables tunisiens : Après une période de flottement le Gouvernement a adopté une politique de limitation de naissance coïncidant avec l'option pour la planification.

L'on est particulièrement sceptique avec qui concerne les résultats escomptés des moyens mis en œuvre. Il est établi que les produits contraceptifs utilisés aujourd'hui en Tunisie ne touchent que des milieux particulièrement évolués c'est-à-dire ceux-là même qui pratiquent déjà un certain contrôle des naissances. Par ailleurs il est peu accessible que soit leur prix, ces produits demeurent hors de portée de la bourse des "le moins aisés". L'éducation de la femme, la mise profonde des masses l'analphabétisme, l'organisation hygiène, la conception que l'on a de la famille musulmane se conjuguent pour faire obstacle à leur diffusion.

page 18

page 18

- Le chômage.

Ce chomage endémique est différent dans son essence même du chômage accidentel des pays industriels : en effet dans ces pays on a pendant longtemps considéré le chomage comme le résultat d'un déséquilibre temporaire entre les offres et les demandes d'emplois ; déséquilibre qui devait se résorber de lui-même par le libre jeu des salaires. Les chomeurs sont donc des "ouvriers sans emploi" du fait d'une conjoncture économique défavorable, ou du fait de modernisation technique dans l'appareil de production (automation de certaines opérations par exemple). Ce type de chômeurs existe en Tunisie, il englobe les ouvriers licenciés des entreprises industrielles auxquels on pourrait ajouter la masse des artisans victimes de la crise que traverse actuellement l'artisanat ; ces "ouvriers en chomage" ont donc une tradition de travail et une formation technique qui rendra leur intégration plus aisée.

Cet atout majeur : la possession d'un métier est loin d'être partagé par la masse des chômeurs. Pour certains responsables tunisiens le problème de cette main d'oeuvre qui ne trouve pas à s'employer résulte de l'accélération du rythme de croissance démographique ; et les diverses solutions qui furent proposées pour le résoudre, se ramènent à la formule du chantier : qu'il prenne le nom de chantier d'assistance, de chantier de lutte contre le chomage, ou de chantier de lutte contre le sous-développement, le principe général, la nature des travaux et les résultats obtenus sont assez semblables pour ces diverses formes.

- Le but des chantiers est d'employer immédiatement le plus grand nombre de chômeurs : de ce point de vue on peut dire que les chantiers

ont réalisé ce qu'on attendait d'eux : ils ont permis de donner du travail à temps plus ou moins complet à plus de 150.000 chômeurs pour un salaire journalier de 250 millimes et 2 kilos de semoule, ils représentent donc une forme d'utilisation d'une partie de notre potentiel humain inemployé

— Mais quelle est la nature des travaux auxquels s'adonnent ces chômeurs? Il s'agit essentiellement des travaux d'infrastructure : aménagement de routes et pistes, travaux de lutte contre l'érosion par la construction de banquettes et la reforestation, travaux de régularisation des oueds afin d'éviter les inondations, et enfin travaux de petite hydraulique... Deux remarques s'imposent ici :

• les chômeurs sont utilisés à des tâches qui n'exigent aucune spécialisation, ils ne reçoivent aucune formation ; sur le chantier, le chômeur ne devient pas un ouvrier, il demeure un "chômeur employé". Cette absence de formation fait peser une grave menace sur l'avenir des jeunes chômeurs : une enquête effectuée en avril 1960 dans le gouvernorat de Gafsa (10) montre que 53,5 % des chômeurs avaient entre 18 et 25 ans. Or c'est précisément à cet âge que doit se faire la formation professionnelle. Ainsi donc le chantier n'engendre pas de Promotion Sociale de l'individu.

• par ailleurs : les travaux exécutés profitent rarement à ceux qui les ont effectués ; prenons l'exemple de travaux entrepris dans le cadre des chantiers en vue du recalibrage d'un oued, qui inondait souvent la plaine. Le seul bénéfice que vont en tirer les chômeurs réside ~~en fait~~ avec la masse des salaires qui leur est versée, les véritables profits vont aller aux propriétaires et exploitants de la plaine qui réalisent une "plus-value" sur leur terre. Et ainsi on peut dire que les chantiers de chômage constituent un moyen de renforcement des structures agricoles puisque ~~et inconsciemment~~ l'état investit des sommes considérables qui ne profitent

(10) Les problèmes de l'emploi en Tunisie : Rapport des élèves de H.E.C. Avril 1960

en définitive qu'à une minorité de propriétaires. Bien sûr les travaux réalisés contribuent à un ~~renforcement~~ accroissement de la production nationale. Mais dans quelle mesure les structures actuelles permettent-elles une répartition équitable de cet accroissement ?

page 19 En se souciant fort peu de la formation professionnelle des chômeurs, en les condamnant à subsister de la même façon misérable jusqu'à ce qu'ils ne soient plus en âge de travailler, et enfin en refusant de s'attaquer aux causes profondes du chômage, l'expérience du chantier sacrifie l'avenir au profit de l'immédiat. Elle ne constitue donc qu'un palliatif qui ne fait que remettre à plus tard la solution du problème du chômage qui demeure entier en Tunisie.

Quelles sont les causes profondes de ce chômage ?

Notre point de départ sera encore une fois le recensement de 1956 qui dénombrait 330000 chômeurs répartis ainsi :

250 000 travailleurs de la terre
dont 50 000 anciens ouvriers agricoles libérés par la mécanisation de la céréaliculture des plaines du Nord.
50 000 chômeurs urbains (11)
30.000 chômeurs industriels.

Cette répartition montre bien la relation profonde entre le chômage et l'agriculture. Le chômeur tunisien est un fellah sans terre. C'est pour reprendre une analyse de Monsieur de Bernis (12) : un fellah qui ne peut plus cultiver sa terre soit parce qu'une année de sécheresse l'a complètement ruiné, soit parce que le changement des conditions dans lesquelles il cultivait sa terre l'amène un jour à jeter la manche après la cognée, pour tenter

(11) ~~Les chôm~~ Ce sont d'anciens petits agriculteurs ou ouvriers agricoles ayant quitté la terre depuis de nombreuses années probablement à la suite des années de sécheresse.
(12) ~~un fell~~ De Bernis : IBLA. 1955.

sa chance ailleurs en changeant d'état ?

Ainsi donc les causes du chômage doivent être recherchées dans l'évolution récente des structures agricoles et particulièrement des structures foncières.

C/ Emploi et structures foncières.

- Nos réalités foncières.

Notre structure des exploitations foncières se présente ainsi (13)

	Nombre des propriétaires	%	Superficie occupée	%	Superficie moyenne.
Exploitation coloniale	5000	1,08	600 000ha	12,75%	120 ha
Grosse exploitation tunisienne	5000	1,08	600.000ha	12,75%	120 ha
Petite exploitation tunisienne	450 000	97,84	3.500.000ha	74,48%	7 ha.
Total	460 000	100.	4700 000ha	100	

page 20

Ce tableau suscite plusieurs observations :

- cet état de la structure foncière date d'avant l'indépendance. Or depuis 1956, il a subi de nombreuses modifications qui, pour importantes qu'elles soient, n'ont pas engendré un bouleversement radical. Ainsi nous avons déjà vu (14) que la dissolution des habous et le rachat de la grosse partie des terres de colonisation vont dans le sens du renforcement de la moyenne et grosse propriété.

- ces données globales, pour l'ensemble de la Tunisie sont très significatives. Elles révèlent une extrême concentration de la propriété : 2% des propriétaires accaparant plus du quart des terres et disposant de propriétés d'une

(13) Habib Attia : Présent et avenir des campagnes tunisiennes. Tribune du Progrès. février 1962.

(14) voir Perspectives n° 1 - Déc. 1963.

<u>superficie moyenne de 120 ha alors que 98% des propriétaires doivent se contenter d'une exploitation moyenne de pas de 7 hectares.</u>

Ces chiffres peuvent être éclairés par d'autres données plus "régionales" ~~(??)~~ :

- dans le Cap Bon, 25% des propriétaires disposent de 75% des terres.
- dans le gouvernorat du Kef, 6% des propriétaires disposent de 30% des terres.
- dans le gouvernorat de Souk El Arba, 2% des propriétaires occupaient 40% des terres.
- dans la région de Tunis, Mateur, Bizerte et Medjez-El-Bab, 2,3% des propriétaires exploitent plus de 33% des terres.

• <u>Grosses propriétés et promotion des fellahs.</u>

La grande propriété tunisienne n'a pas toujours été un facteur d'accroissement de la production agricole car souvent les grands propriétaires tunisiens ne s'occupaient pas eux-mêmes de la mise en valeur directe et intensive des terres. Ils préféraient y pratiquer des spéculations extensives qui n'exigeaient pas leur présence continue sur leurs terres. Ils pouvaient ainsi s'adonner à d'autres occupations : commerce et administration surtout.

Parfois le propriétaire renonce à cette exploitation directe des terres qu'il fait cultiver par un khamès ou qu'il loue ; dans les 2 cas de propriétaire prélève une part substancielle de la production à laquelle il n'a pas directement participé. L'exploitant garde pour lui une part qui ne correspond pas à la masse de travail qu'il a fournie. Il est donc victime d'une véritable injustice. Ce sentiment de frustration a de sérieuses répercussion sur le volume de la production agricole. Cet exploitant n'entreprend aucune amélioration technique puisqu'il sait que la part qui lui reviendra de l'accroissement de la production est dérisoire au regard de ce que récoltera le propriétaire

Ainsi la grosse propriété constitue un frein à l'accroissement de la production et à la promotion technique et sociale de la masse des fellahs.

Quelle a été l'attitude du gouvernement vis à vis de cette domination des paysans par les propriétaires fonciers. En Tunisie l'Etat intervient par une législation de protection du tenancier basée sur la fixation d'un taux maximum de la rémunération du propriétaire et par l'octroi de garantie contre l'éviction arbitraire. L'Etat cherche ainsi à accroître la production par le biais de formules diverses : offices, unités de production agricoles (15). Dans le deux cas les résultats sont absolument en disproportion avec les moyens mis en œuvre. Ces expériences recueillent rarement l'enthousiasme populaire car elle ne tendent pas à opérer une véritable révolution des structures agraires.

La 2ème solution qui nous semble la plus urgente et la plus conforme aux réalités de notre pays et qui constitue la seule solution aux problèmes de l'agriculture tunisienne

(15) Nous nous proposons d'étudier ces mesures dans le prochain article : la politique agraire tunisienne depuis l'indépendance.

de l'emploi et combien même l'ensemble des projets ~~pro~~ formés dans les perspectives décennales se réalisaient, le problème du chômage n'en serait pour autant résolu — les responsables tunisiens attendent-ils de se retrouver face à des centaines de milliers de chômeurs en 1970 pour se convaincre non seulement du caractère limité des réformes entreprises, mais fait plus grave, de l'impasse dans laquelle ils s'engagent le pays —

(16) F.A.O. Rapport ~~Egypte~~ en la Tunisie, 1958.

La commission économique
du Groupe d'Etudes et d'Action socialiste.

- Conclusion -

Les "Perspectives Décennales" après avoir défini les objectifs que doit réaliser le secteur agricole concluaient en ces termes :

« La réalisation de ces objectifs fondamentaux de l'agriculture ne peut se faire que par la modernisation de tout le secteur agricole et son intégration dans une économie diversifiée et en plein développement.

Cette modernisation recherchée ne peut être atteinte que par la mise en œuvre de moyens techniques et corrélativement d'une réforme de structure. »

Aujourd'hui et alors que nous sommes au terme du premier plan biennal, force est de constater que cette "réforme de structure" n'a point été entreprise.

Que l'on envisage l'aspect régional, les genres de production ou l'aspect humain (emploi, chômage, niveau de vie), notre étude établit clairement que tant qu'il ne s'agira que de palliatifs et de demi-mesures, il est vain de s'attendre à un essor appréciable de notre agriculture et encore moins à un décollage effectif de notre économie en général.

tant que le problème de l'emploi ne recevra pas une solution adéquate et...

De ce fait et aujourd'hui plus que jamais, la nécessité d'une réforme agraire radicale s'impose. Dans cet ordre d'idée il serait superflu de nous apposer l'expérience des offices de mise en valeur ou celle des Unités de production pour nous convaincre que telle est l'option gouvernementale.

~~Nous récusons absolument cette interprétation. Nous considérons~~
Notre prochaine étude portera essentiellement sur ces expériences.

La Commission économique
du Groupe d'Etudes et d'Action Socialiste.